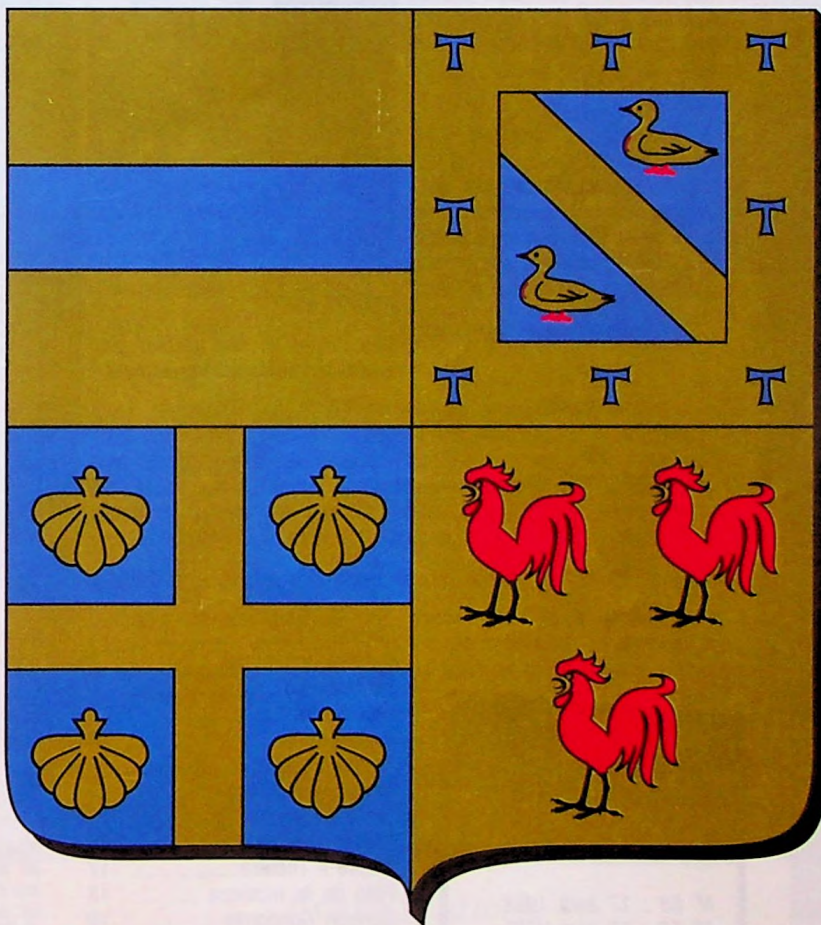




Ottignies Louvain-la-Neuve

B U L L E T I N
C O M M U N A L OFFICIEL

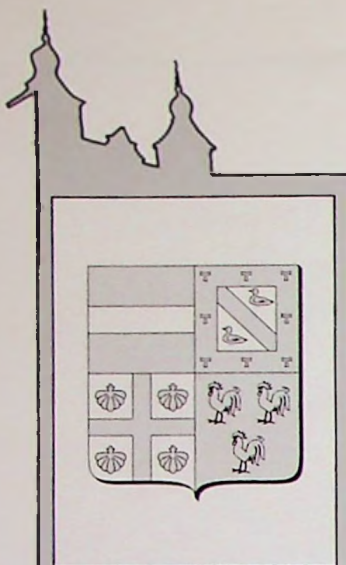


VILLE UNIVERSITAIRE JUMELÉE AVEC
JASSANS-RIOTTIER (FRANCE) ET VESZPRÉM (HONGRIE)

57

FÉVRIER
1992

PÉRIODIQUE BIMESTRIEL - OTTIGNIES I



EN COUVERTURE

Nos armoiries

Partie supérieure :
à gauche :
Ottignies et Mousty
à droite : Céroux
Partie inférieure :
à gauche : Louvain-la-Neuve
à droite : Limelette

OFFICIEL
B
U
L
L
E
T
I
N
C
O
M
M
U
N
A
L

N° 57
FÉVRIER 1992

Bimestriel distribué gratuitement
dans toutes les boîtes aux lettres
d'Ottignies Louvain-la-Neuve

Rédaction, Administration,
Publicité :
José Desmet

Avenue des Combattants, 30
Tél. 43 79 06

Réalisation Technique :
Photocomposition N. Dieu-Blondiau
et Imprimerie J. Dieu-Brichart
Chaussée de La Croix 47
1340 Ottignies
Tél. 41 50 24

• Les articles signés n'engagent
que leurs auteurs.

• Reproduction des textes auto-
risée en mentionnant l'origine com-
plète.

• Reproduction des annonces
commerciales interdite.

LES RUBRIQUES

- 3 Editorial
- 4 Autant savoir
- 6 Magazine
- 10 Participation
- 12 Médico-social
- 14 Jeunesse
- 15 L'âge d'or
- 16 Emploi
- 17 Culture et loisirs
- 22 Spécial sports
- 23 Environnement
- 26 A votre avis
- 26 Infos dernières

LES TITRES

EN EXERGUE :

WEEK-END D'INFORMATION

Mini-bilan d'une gestion com-
munale mais aussi mieux
connaître notre Ville pour mieux
l'apprécier.

Page 6



CPAS LA GARDE DES JEUNES ENFANTS :

un des multiples objectifs du CPAS

Pages 12 et 14

RECYCLAGE

Des gestes et des actions pour
améliorer notre environnement.

Page 24



Seditel	4	Expositions	20
Conseil communal	5	Reportage : La Palestre	21
La Nouvelle	8	Campagne florale	23
Bloc-notes	9	Forum	26
Participation	10	Tribune des élus	27
Tarifs énergies	13		
Bourse aux vêtements	13		
La mémoire	15		
Bourse de l'emploi	16		
Danse / Théâtre	17		
Fête de la musique	18		
Concert Concordia	19		
Littérature	19		

Merci au courageux anonyme qui nous a souligné
une grossière erreur d'orthographe dans le mes-
sage du Nouvel An du Collège.

Un bonnet d'âne aux Bourgmestre, Échevins et cor-
recteur !

ENCART :

LE COUP DE SIROCCO SUR LES FINANCES COMMUNALES

Un entretien avec Jacques Lega, Échevin des Finances

RAMASSAGE DES FONDS DE GRENIER

Itinéraires et dates à retenir

PROCHAINES PUBLICATIONS

- N° 58 : 17 avril 1992
- N° 59 : 12 juin 1992
- N° 60 : 21 août 1992
- N° 61 : 16 octobre 1992
- N° 62 : 18 décembre 1992

Nos correspondants occa-
sionnels voudront bien
limiter leurs messages à
10 lignes dactylographiées
de 60 caractères maxi-
mum.

LE MOT DU BOURGMESTRE



FIGOT

L'insécurité est grandissante.

Menus délits, délinquance juvénile, petite criminalité,... sont en augmentation. Les statistiques le prouvent de façon indéniable.

Faut-il s'en inquiéter ? Sûrement. Toute extension du sentiment d'insécurité engendre la peur, le repli sur soi, l'exclusion... bref, le contraire du « droit de cité ».

Sûrement s'inquiéter, sans toutefois s'alarmer outre mesure, car le phénomène reste chez nous limité. On constate jusqu'à présent dans notre Ville, peu d'agressions contre les personnes, mais surtout des délits contre les biens.

Il n'en demeure pas moins que des mesures doivent être prises à bras-le-corps et sans tarder.

Ces mesures nous incombent à tous.

Les autorités communales s'y emploient, notamment en renforçant et améliorant l'efficacité de la police préventive. La police communale — dont les effectifs seront augmentés cette année — assume un rôle déterminant en matière de sécurité locale (agents de quartier, rondes de nuit,...).

Mais d'autres éléments interviennent également : la qualité de l'aménagement urbanistique du centre de la Ville, des différents quartiers sur le site universitaire comme dans les anciens villages ; la lutte contre les disparités économiques et sociales ; le développement d'une vie associative qui favorise la rencontre des différentes couches de la population ; l'intégration des immigrés qui vivent chez nous,... C'est pourquoi, nous sommes si attentifs à tous ces problèmes.

Une plus grande sécurité, c'est aussi l'affaire de tous.

Il ne faut pas tenter le diable.

Ainsi, régulièrement, et notamment au moment des vacances, des brochures sont diffusées indiquant les précautions à prendre (elles sont disponibles au Service de Police) ; cela concerne aussi bien le fait de ne laisser aucun objet apparent dans votre véhicule que de placer de bonnes serrures (et de les utiliser) ou de donner l'impression que votre habitation est occupée.

C'est tous ensemble que nous devons relever le défi de la sécurité.

Ottignies Louvain-la-Neuve doit rester une Ville à dimension et à visage humains, un endroit où la vie est paisible et où chacun trouve la possibilité de s'épanouir dans la sérénité et l'harmonie d'une vie collective rassurante.

Valmy FEAUX

M. Valmy Féaux ayant cédé sa place de Ministre-Président de la Communauté française, l'empêchement légal d'exercer ses fonctions de Bourgmestre a pris fin. Nous souhaitons à M. Féaux un fructueux retour à la tête de notre Ville, devenu effectif depuis le début du mois de janvier.

ILS SONT DE RETOUR...

Mme Anne André-Léonard a retrouvé son siège de Député Européen.

Félicitations à notre premier Échevin.

Nous espérons que ses nouvelles fonctions auront des retombées politiques favorables pour notre cité ouverte à toutes les nationalités !

SEDITEL

CHANGEMENTS DANS LA GRILLE DES PROGRAMMES DISTRIBUÉS

Concerne les abonnés à la télé-distribution habitant de notre commune :

— NOS2 (Hollande) actuellement sur canal M3 - fréquence 119,25 MHz - est transféré sur le canal M10, fréquence 168,25

MHz, occupé précédemment par le programme ZDF2 (Allemagne) qui n'est plus distribué.

— NOS1 (Hollande) actuellement sur canal M4 - fréquence 126,25 MHz - n'est plus distribué.

Ces modifications n'impliquent donc aucune intervention au niveau du récepteur de télévision !

Antenne de Wavre - Situation au 8 janvier 1992 - Télédistribution - SEDITEL

Programmes	Canaux CCIR	Fréquences (MHz)		Emetteurs
		Image	Son	
BRT 1	2	48,25	53,75	Wavre
TV 2	3	55,25	60,75	Wavre
FR 3 (France)	4	62,25	67,75	Lille - Bouvigny
TV Com	—	76,25	81,75	TV locale
Mosaïque	—	83,25	88,75	Station
	M3	119,25	124,75	
	M 4	126,25	131,75	
Canal Plus	M5	133,25	138,75	Wavre
WDR 1 (Allemagne)	M 6	140,25	145,75	Station
EUROSPORT	M7	147,25	152,75	Eutelsat - 2F1
SUPER CHANEL	M8	154,25	159,75	Eutelsat - 2F1
Canal Info.	M9	161,25	166,75	Station
NOS 2 (Hollande)	M10	168,25	173,75	Goes
TF 1 (France)	5	175,25	180,75	Lille - Bouvigny
TELE 21	6	182,25	187,75	Wavre
RTBF 1	7	189,25	194,75	Wavre
A 2 (France)	9	203,25	208,75	Lille - Bouvigny
RTL TVi	11	217,25	222,75	Station
TV 5	U 1	231,25	236,75	Eutelsat - 2F1
BBC 1 (Angleterre)	U 2	238,25	243,75	R.T.T.
RAI (Italie)	U 3	245,25	250,75	Eutelsat - 2F2
BBC 2 (Angleterre)	U 4	252,25	257,75	R.T.T.
M.T.V.	U 5	259,25	264,75	Astra
T.V.E. Int. (Espagne)	U 6	266,25	271,75	Eutelsat - 2F2
C.N.N.	U 8	280,25	285,75	Intelsat - VIF4
TV Sport	U 9	287,25	292,75	Astra

LE POINT

COMMUNIQUÉ DE LA POLICE

Un fascicule de « mise en garde » (d'une source inconnue) concerne l'existence de nouvelles drogues qui circuleraient en milieu scolaire. Ces produits se présentant sous forme de décalcomanies (Superman, Walt Disney, Papillons, etc...) seraient nocifs au « simple toucher »

Renseignements pris auprès des milieux concernés, cette information incontrôlée est sans fondement.

**POUR VOS
EXPOSITIONS
CONFÉRENCES**

**LA GRANGE
DU DOUAIRE
Tél. 437811**

NOUVEAUTÉ

S.I.

**NOUVELLES CARTES
POSTALES DE LLN**

Vous trouverez au Syndicat d'Initiative une nouvelle série de 12 cartes postales illustrant les coins célèbres ou romantiques de Louvain-la-Neuve.

Dues à Marie-Christine Anthonissen, elles sont en vente au prix de 25 F pièce.

APPROUVÉ

EN SÉANCE
DU CONSEIL COMMUNAL



SÉANCE DU 28 JANVIER

Le budget communal a été approuvé majorité contre opposition.

Nous publions en encart un entretien avec Jacques Lega, Échevin des Finances, qui fait le point sur la question.

Une motion relative au R.E.R. a été adoptée à l'unanimité. Elle rappelle notamment :

que la création de la ligne ferroviaire entre Ottignies et Louvain-la-Neuve, réclamée dès 1970 par l'administration communale et les autorités de l'U.C.L., devait se prolonger **au-delà de la gare de Louvain-la-Neuve** ;

que le schéma de structure, approuvé par le Conseil communal du 25 juin 1991, à l'issue d'une large consultation de la population, retient comme option fondamentale « une réorganisation des transports en commun à une échelle plus large sur le territoire communal » et dans

cette perspective se prononce en faveur de la « réalisation d'un Réseau Express Régional (R.E.R.) reliant la commune à la capitale ».

Elle demande instamment au futur gouvernement national et aux Exécutifs régionaux de mettre tout en œuvre pour que la S.N.C.B., la S.T.I.B. et le T.E.C. réalisent au plus tôt l'indispensable R.E.R. apte à desservir notamment Ottignies Louvain-la-Neuve et Wavre par la prolongation du circuit nécessaire à la capitale et à sa périphérie.

Cette motion sera adressée au formateur du gouvernement national, au futur ministre national des Communications, aux membres des Exécutifs régionaux wallon et bruxellois, chargés des transports, ainsi qu'au Président de la S.N.C.B., de la S.T.I.B. et du T.E.C.

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Ce mercredi 22 janvier s'est tenue la cinquième séance du Conseil communal des Enfants où nos jeunes conseillers ont étudié et pris décision sur pas moins de huit dossiers. On retiendra particulièrement l'action « Coins souillés » (décharges sauvages) qui sera réalisée après Pâques avec la participation de l'ensemble des écoles implantées sur le territoire de la Ville.

Leurs centres d'intérêt se sont également portés sur l'aménagement ou le réaménagement de structures de loisirs pour leurs pairs, ainsi la proposition de réalisation d'un espace récréatif pour enfants à Louvain-la-Neuve ou encore, le projet de remise en état du terrain de basket du Petit-Ry.

À l'issue de la séance, un journaliste de la RTBF Namur a souhaité rencontrer nos conseillers juniors et c'est avec une belle unanimité que tous se sont pressés autour du micro pour faire écho au travail réalisé...

VIGILANCE

CARTE BANCONTACT/
MISTER CASH
PERDUE OU VOLÉE ?

Formez 24 h/24 le (02) 727 6060 pour faire opposition à une carte Bancontact/Mister Cash perdue ou volée en communiquant le n° de cette carte ou le n° de compte bancaire auquel elle est liée.

Attention : ne communiquez jamais, à qui que ce soit, votre numéro de code secret.

Autre précaution : si vous utilisez encore des chèques, conservez-les séparément de votre carte bancaire.

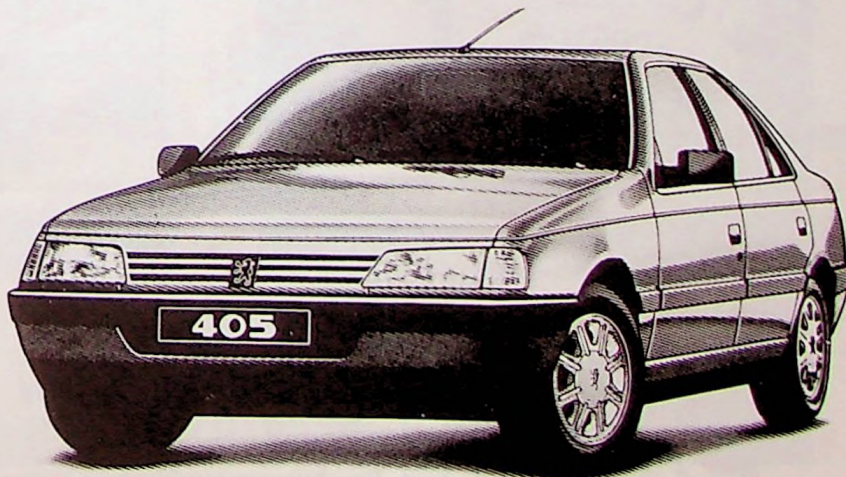
Ets CLERBOIS s.a.

Concessionnaire PEUGEOT

Nouvelle direction Alain et Guy PETIT

Chaussée Provinciale 122 • 1341 Ottignies • Tél. (010) 61 22 50

CARROSSERIE TOUTES MARQUES • AGRÉÉE SMAP et PS



PEUGEOT

PEUGEOT 405
L'EXPRESSION DU TALENT.

WEEK-END D'INFORMATION

Devant les nombreux panneaux explicatifs :
une foule de visiteurs et d'invités attentifs



Le week-end du 24 janvier a été marqué par une série de manifestations qui se voulaient en quelque sorte le bilan d'une gestion politique communale entamée au lendemain des élections de 1988 et qui se trouve actuellement à mi-parcours de son mandat.

Trois activités-clé ont contribué à mieux mettre en valeur les réalisations des mandataires, des commissions et des associations locales.

Déjeuner de presse

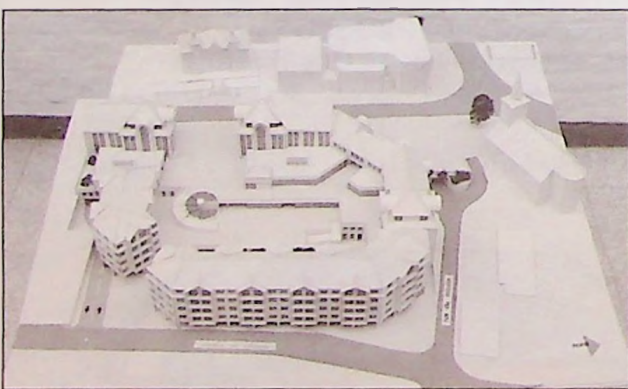
Nos concitoyens connaissent les efforts consentis par l'Administration communale en vue de mieux informer la population : Bulletin Communal, Agenda du Foyer Culturel, Bulletin du Centre Culturel, Télétex de TV Com... Sans oublier les échos paraissant dans la grande presse à l'intention de laquelle ce déjeuner avait été organisé.

M. le Bourgmestre évoque différents projets et réalisations tels

que : aménagement du centre administratif dont le premier coup de pioche devrait être donné au début du mois de mai prochain, les très nombreuses relations avec nos villes jumelées et notamment Veszprém dont le nouveau maire nous rendra visite en mai également, l'importance prise par nos bibliothèques et ludothèques, le conseil communal des enfants récemment mis sur pied et qui ne manque pas d'ambitions. Mme André souligne l'excellent climat qui règne au sein du Collège échevinal. Elle évoque son passage sur la chaise mayorale pendant l'absence de M. Féaux.

L'échevin de l'urbanisme Jacques Lega rappelle que le schéma de structure a été soumis à la consultation de la population et que le projet d'aménagement du centre est ambitieux. Il présente en détail le projet d'urbanisation de l'ancienne prairie Orban, face à la ferme du Douaire.

Jacques Otlet, Président du CPAS dresse un bilan des activités du centre et parle notamment de la maison communale d'accueil des enfants qui sera aménagée au Buston et des appartements pour personnes âgées à construire à la Limerie.



Le nouveau centre : des bureaux mais aussi des logements et un forum pour redonner vie au cœur de la Ville



Les relations d'amitié avec la Roumanie ont apporté une aide efficace aux populations locales très démunies

PIERSON
Cesi BON

010 41.42.43

**PNEUMATIQUE
D'OTTIGNIES**

Pneus toutes marques • Géométrie • Equilibrage

Chaussée Provinciale 71-73
1341 Céroux-Mousty - Tél. (010) 612290

CHAUFFAGE M. HERMAN

- Etude
- Réalisation
- Entretien
- Dépannage

Av. des Bouvreuils 4
1340 Ottignies

☎ (010) 416887

Jacques Benthuy, échevin de la culture, marque sa satisfaction d'avoir fait des choix adéquats en vue de pouvoir obtenir des subsides pour le secteur culturel et notamment en ce qui concerne la bibliothèque et le Foyer culturel pratiquement reconnu dans la catégorie B avec toutes les retombées financières que cela implique.

Les projets d'aménagement des différentes écoles avancent bien et il faut souligner que le dossier de l'école des Coquerées est accepté par le Ministre. Quant à l'école de Lauzelle, elle est devenue autonome depuis la rentrée de septembre.

En ce qui concerne les droits de l'homme, l'échevin insiste sur l'urgence qu'il y a d'intéresser les citoyens à la vie communale en leur parlant de choses qui leur sont proches et qu'ils peuvent facilement contrôler.



RIGOT

Les Conseillers communaux juniors : des projets ambitieux

Mme Galban, Échevin des Sports, et M. Sablon, Échevin des Travaux, ont également répondu aux questions des journalistes.

Réception des autorités

Le vendredi soir s'est déroulée la traditionnelle présentation des vœux aux « corps constitués ». Cette année, le Collège avait invité l'équipage du « Dianthus », le chasseur de mines parrainé par la Ville. Ce navire a effectué une mission dans le cadre de la guerre du Golfe.

M. le Bourgmestre dit toute son admiration pour la mission de déminage accomplie dans des conditions souvent difficiles et périlleuses. Il remet à chacun des hommes d'équipage un petit cadeau souvenir : une chope en céramique, œuvre de notre concitoyen Xavier Dumont.

Exposition / Animation

Beaucoup de choses ont été montrées au public et qui étaient chaque fois l'expression personnelle de chaque association.

Ainsi la grange du Douaire était-elle devenue pour un week-end un lieu de rencontre pour tous.

Les visiteurs auront eu l'occasion d'apprécier notamment : un clip vidéo particulièrement réussi dû à notre collègue Bernard Theys en collaboration avec TV Com, un documentaire très complet sur la région de Masaya et les prestations du « Jeune Théâtre 92 », de l'A.M.O, de la « Ritournelle », de la troupe de danses folkloriques « La Gaillarde » et pour terminer l'après-midi, last but not least, les chansons-poèmes interprétées par Claude Prévot, revenue sur les planches après une

absence mise à profit pour se perfectionner notamment dans le difficile domaine de la récitation poétique.

N'oublions pas les artistes dont les œuvres étaient accrochées aux cimaises et qui venaient heureusement compléter cette belle réalisation.

Un tout grand merci à tous !



RIGOT

Guichet de l'Énergie : veiller sur la santé de votre portefeuille !



La Grange du Douaire : un décor digne des aspirations artistiques de notre Ville animée par le Foyer culturel

Nos prochaines réalisations

la nouvelle crèche
- 48 lits -

la limerie
un complexe de flats et appartements pour personnes âgées

La Limerie: 2460m².

- 215,0m² de logement
- 8 appartements de 42 à 57m² avec living hall, chambre cuisine salle de bain,
- 23 flats de 17 à 20m² avec hall, salle de bain, petite terrasse avec table cuisine
- 300m² de surface commune dont 100m² réservés aux soins dentaires

RIGOT

Jacques Otlet, Président du CPAS, a présenté la nouvelle crèche et le complexe pour personnes âgées à construire à la Limerie

PRIX DE LA RENAISSANCE DE LA NOUVELLE

Dans le cadre d'une politique visant à favoriser la création sous toutes ses formes, la Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve a créé et doté le Prix Renaissance de la Nouvelle, ouvert à tous les écrivains édités en langue française.

Pour juger les envois, les organisateurs avaient réuni un jury prestigieux. Il était constitué en effet, outre Michel Lambert et Carlo Masoni, chargés de l'organisation, de Charles Bertin, Prix Montaigne, et de trois écrivains français, Dominique Rolin, Prix Fémina, Georges-Olivier Châteaureynaud, Prix Renaudot et Alain Absire, Prix Fémina.

Réuni le 18 janvier dernier, le Jury, après de longues délibérations, a couronné, au troisième tour de scrutin, l'Encombré, de Jean-Marc Aubert (Presses de la Renaissance) par quatre voix contre deux à J.C. Duchon-Doris pour Les ours polaires (Editions Seghers). Dès sa sortie de



GAMMA

presse, l'Encombré avait été salué par toute la critique francophone comme une réussite exceptionnelle.

Le Prix, qui a reçu l'aide du Ministère de la Culture et du Commissariat aux Relations Internationales de la Communauté française, a été sponsorisé en outre par la Loterie nationale, l'Édition locale, l'Hôtel Château de Limelette, la Librairie Agora et l'Imprimerie Dieu-Brichart. Il a été remis au lauréat par le Bourgmestre assisté de l'Échevin de la Culture, en présence des membres du jury et des principaux critiques littéraires du pays.

ARTS



UN VITRAIL POUR LA GRANGE DU DOUAIRE

Un vitrail monumental a été inauguré le 21 décembre dernier à la Grange du Douaire.

Cette réalisation est l'œuvre d'un authentique artiste ottinois. En effet, Josse Derbaix, originaire de Binche, s'est installé chez nous depuis 1974. Ingénieur-architecte UCL, écolo soixante-huitard, artisan de la construction et des travaux d'aménagement d'intérieur personnalisés, il a conçu le vitrail de la Grange du Douaire comme une fantaisie sur thème musical.

L'ensemble de ce travail a été réalisé avec les conseils de Bernard Tirtiaux, Michou Malagoli et Christine Bertrand qui ont donné leurs conseils pour la partie dessin.

Enrichie de ce merveilleux travail du verre, la Grange du Douaire s'affirme comme un lieu de culture et d'art au cœur de la notre Ville.

IN MEMORIAM

ROBERT OTLET

Né à Court-Saint-Étienne le 17 novembre 1911, il resta très attaché à sa commune d'origine, puis vint se fixer à Céroux, en pleine nature.

Il consacra toute sa carrière aux finances communales et fut un receveur régional intègre.

Marié en 1941 avec Claire Leboutte, il fut un père consciencieux et attentif.

Robert Otlet est décédé le 3 février.

MARCEL HERBILLON

Né à Amay le 20 octobre 1936, Marcel Herbillon appréciait particulièrement les contacts avec ses concitoyens, sans distinction d'appartenance politique ou philosophique.

Président de la Commission consultative des Finances, il s'investit complètement dans cette mission.

Il est décédé le 9 février.



Avant l'inauguration de l'œuvre de notre concitoyen Jos Derbaix, l'Échevin Benthuis rappelle avec une pointe d'humour les péripéties de la démarche qui a abouti à la pose du vitrail réalisé par cet artiste à la personnalité très attachante.

L'Échevin insiste sur la compétence et le « perfectionnisme » de cet artiste qui consacre généreusement beaucoup de temps à la réalisation de son œuvre.

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

NOUVEAUTÉS

Bourse aux pin's et télécartes

Chaque quatrième samedi du mois depuis le 25 janvier 1992 de 11 h à 17 h

Clé de Sol, boulevard Martin 14
Renseignements - réservation
(010) 415487 - 410396

AU FOYER CULTUREL

PROGRAMME CULTUREL POUR LE 3^e ÂGE

Organisé à l'initiative de l'Échevinat de la Culture et du Conseil du CPAS, en collaboration avec l'Échevinat des Affaires Sociales et le Foyer Culturel d'Ottignies Louvain-la-Neuve.

L'augmentation sensible de la population du 3^e et même du 4^e âge est un fait dont la vie culturelle d'une ville doit tenir compte. En mettant sur pied une saison culturelle 3^e âge (en après-midi), le partenariat désire amener cette population à vivre des événements culturels de qualité.

Mardi 31 mars 1992 - 14 h
Salle de Céroux
Stanislas
Imagillusion

Une série de sketches absurdes et drôles, pour parler de façon nouvelle de la condition d'artiste et de magicien.
Des tours stupéfiants et des situations hilarantes, qui reconcilient le public avec la magie.
Prix - 200 F.

Lundi 11 mai 1992 - 14 h
Salle de Céroux
Orchestre du Brabant
Des airs de la belle époque pour le plaisir de nos anciens : valse, musettes, marches,... le tout agrémenté d'une chanteuse lyrique.
Ce spectacle sera suivi d'un goûter.
Prix - 200 F.

FOLKLORE



28.03.92
Grand Feu de la Saint-Grégoire
au Stimont

FESTIVITÉS

29.03.92
Fête d'Hiver de l'Association
Patriotique de Limelette

BAL DU BOURGMESTRE

Samedi 21 mars à 21 heures
Salle de la Plaine des Coquerées
Orchestre : « Le Zénith »

*Une soirée agréable
au bénéfice des œuvres caritatives de notre entité*

Retenez la date !

Venez nombreux !

MARCHÉS

20.04.92
Marché de Pâques

AU CENTRE CULTUREL

Mars 1992

Conférences

16.03 - 13 h 30
Connaissance & Vie

17-18.03 - 20 h
Exploration du monde : Australie, un autre monde par J. Villeminot

23.03 - 13 h 30
Connaissance & Vie

23.03 - 20 h
Visages et réalités du monde : la Chine

Théâtre

04-05-06-07.03 - 20 h 15
Théâtre National : Le Diable, l'Amour et la Mort

26-27-28.03 - 20 h 15
Spectacles 2000 : Les Parents Terribles

Variétés

10-11-12.03 - 20 h
Revue des Ingénieurs

Musique

21.03 - 20 h
Concert Philharmonie Royale Concordia

Matinées enfantines

01.03 - 15 h
Junior : Quatre histoires dans un arbre creux : Th. du Gros Nez

Danses

10.05 - 16 h
Temps Danse Jazz

18-19.05 - 18 h 30
Académie : Audition élèves

23.05 - 16 h
Ecole de Ballet Jacqueline Stas

30.05 - 20 h
Ecole Bailarina : M. Lartellier Terribles

POUR ENFANTS

**Quatre histoires
dans un arbre creux**



Samedi 29 février
14 h 30 et 16 h 30
Dimanche 1^{er} mars - 15 h

Quatre histoires dans un arbre creux.

Théâtre des Gros Nez.

Quatre histoires en une seule ... ou les péripéties d'une courageuse petite souris, un peu effrontée qui rêve de capturer un éléphant.

Utilisant la technique du théâtre d'ombre, Marcel Orban invite petits et grands dans l'univers magique de son castelet. Se jouant devant et derrière l'écran, ce spectacle est un merveilleux clin d'œil au monde de l'enfance.

À partir de 4 ans.

Raphy - « Tout doux »

Chansons pour enfants
Mercredi 25 mars à 15 h
A partir de 4 ans.

Réservation : (010) 414435



POUR UNE PARTICIPATION ACTIVE

**Organes d'information,
de consultation et de
concertation à votre service**

Commissions consultatives

- Sport :**
M. Guy de Thomas
(010) 416408
- Jeunesse :**
M. Christian Ducoffre
(010)615407
- Culture :**
M. Yves van Steenberghe
(010) 450974
- Energie :**
M. Michel Hecquet
(010) 450201
- Finances :**
M. Marcel Herbillon
(010) 415949
- Commerce - Emploi :**
M. F. Moermans
(010) 415032
- Social :**
M. Patrick Piret-Gérard
(010) 611016
- Enseignement :**
M. René Wolter
(010) 612417
- Tiers-Monde :**
M. Joseph Thérier
(010) 450964

*Commission Communale
d'Aménagement du Territoire :*
M. J.L. Roland
(010) 451779

Comités de Jumelage

- Jassans-Riottier :**
M. Emile Tasson
(010) 612819
- Veszprém :**
M. Albert Verhaegen
(010) 419115
- Masaya :**
M. François Houtart
(010) 450822
- Draganesti :**
M. J.P. Pirkenne
(010) 615770

Publications

- Bulletin Communal bimestriel
Répertoire des clubs sportifs
Répertoire des mouvements de jeunes
Agenda mensuel du Foyer Culturel
Brochure de présentation de la Ville et des Services
Service presse, médias et télé-texte TV Com (agenda, adresses, nouveautés...)
Bulletin du Centre Culturel

Pour tout renseignement :

**Tél. (010) 437811
Fax (010) 437803**

AGENDA

DATES À RETENIR

**Conseil Communal
des Enfants - (010) 437811**

- 18 mars : groupe de travail (huis-clos)
1^{er} avril : conseil (public)
6 mai : groupes de synthèse

**Ateliers de Recherche Active
d'Emploi - (010) 436514**

- 10 mars
14 avril
12 mai
9 juin

**Conseil Communal
des Adultes - (010) 437811**

- 31 mars
28 avril
26 mai
23 juin

JUMELAGES

Veszprém

*2 mai :
Visite d'une délégation de
médecins hongrois et concert
musical*

*Vers le 20 mai :
Visite d'une délégation officielle
conduite par le Maire*

Masaya

*Appel à toutes les associations
culturelles, humanitaires, socia-
les, etc... : les associations de
Masaya veulent correspondre et
jumeler leurs activités avec
leurs correspondants ottinois.
Contacter le 450822.*

Jassans-Riottier

*Nos amis français seront parmi
nous fin septembre et partici-
peront aux Fêtes de Wallonie.
Détails dans un prochain bulle-
tin.*

POUR VOS IMPRIMÉS
EXIGEZ LE MUST

I M P R I M E R I E
J. DIEU-BRICHART

DEPUIS 35 ANS À VOTRE SERVICE

ÉGALEMENT TOUS VOS DOCUMENTS
EN CONTINU POUR ORDINATEURS

CHAUSSÉE DE LA CROIX 47
1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE
TÉL. (010) 415024 • TÉLÉFAX (010) 412578

Coiffure Monique

Rue Chapelle aux Sabots 22
Limauges (Céroux-Mousty)
Téléphone (010) 612433



• Banc solaire à votre disposition

Fermé lundi et mercredi après-midi

COOPÉRATION TIERS-MONDE

SUBSIDES

Réunie le 16 décembre dernier, la Commission Consultative Tiers-Monde a décidé de l'attribution des subsides suivants, dans une enveloppe globale de 300 000 F sur l'année.

Rappelons que notre Ville est l'une des rares possédant une Commission Tiers-Monde fort active, qui attribue des subsides à des projets qu'elle examine, choisit et contrôle quant à l'utilisation adéquate des moyens mis en œuvre.

Cette année, ont été retenus :

— projet Qosqo Maki à Cuzco au Pérou, présenté par la Ferme des Convives (création d'ateliers pour adolescents désœuvrés) : 55 000 F ;

— projet Coopératives Agricoles à Masaya, au Nicaragua, présenté par le CETRI : c'est la continuation d'un projet « qui tient la route » depuis plusieurs années : 55 000 F ;

— projet Albert en Inde, présenté par la Fondation Père Damien : 60 000 F ;

— projet El Jaguar à Arequipa au Pérou pour des ateliers de coordonnerie : 50 000 F ;

— projet Dusc au Cameroun pour l'édition et la diffusion de manuels d'études bon marché afin de casser la spéculation et les monopoles à ce propos : 40 000 F ;

— projet Pas au Chili pour des campagnes d'éducation médicale populaire notamment auprès des femmes : 40 000 F.

On le voit, les trois continents en voie de développement sont desservis dans des domaines très variés : sanitaire, éducation, économique-social, par exemple.

Nous aurons l'occasion de reparler de tout ceci.

PROJETS ADOPTÉS

Deux projets ont été acceptés récemment à l'unanimité par le Conseil communal : il s'agit de l'adoption du prisonnier d'opinion grec Andreas Christodolou par la Ville d'une part, et de l'attribution d'un subside de 300 000 F au budget extraordinaire pour la construction d'un système d'adduction d'eau dans les coopératives agricoles entourant notre ville jumelle de Masaya au Nicaragua.

NOUVELLES DE MASAYA



Les paysans de la coopérative Mario Gonzales consultent le Chanoine F. Houtart (à gauche)

On le sait, le Conseil communal unanime a voté en 1991 une subvention de 300 000 FB au projet d'adduction d'eau à Masaya, cité nicaraguéenne jumelée avec Ottignies Louvain-la-Neuve.

Une équipe belge du Comité de Coopération est sur place et collabore à la bonne marche de l'ensemble.

Si bien que fin mars, TOUS les quartiers (19 au total) de la Ville auront été équipés : une collaboration étroite entre le Ministère Nicaraguéen de l'Eau et une ONG locale, MASINFA.

Fin 1992, 6 villages suburbains seront également connectés au réseau.

Enfin, 418 familles devraient bénéficier en 1993 d'un loge-

ment plus décent que le bidonville actuel où ils habitent.

Voilà du travail concret, de terrain, avec des effets immédiats (et à plus long terme). C'est bien là de la coopération au développement.

Sachez enfin que les projets choisis par la Commission Tiers-Monde de la Ville vont aussi bon train : inauguration de la « maison communale » de Masaya fin février, information sur place de ce qu'est notre Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve, et... 4 coopératives paysannes ont ainsi pu bénéficier de l'apport ottintois.

Renseignements : CETRI au 450822.

NOUVEAU
dans la région !



l'élévateur KOMATSU

en vente chez
Ets Noël G.

Avenue Albert 1^{er} 43 - 1342 Limelette
Tél. (010) 413190

Electrique • Diesel • Essence

ÉCONOMISEZ
ÉNERGIE ET MATIÈRES PREMIÈRES !

Clôtures DETHY sprl

1907 Avenue Albert 1^{er} 33 1991
1342 Limelette
Tél. 010/41 5088

Ouvert le samedi de 9 h à 12 h.

Distributeur reconnu Bekaert

Piquets en fer plastifié, bois, béton,
caoutchouc

Treillis en tous genres,
plastifié et galvanisé

Accessoires pour clôtures électriques

Chenils

Remise à domicile

Presse - Librairie - LOTTO
Fournitures scolaires
et bureau
Livres comptables
EXACOMPTA
Stylos
Photocopies
Vidéo Club
Service Fax

Librairie du Centre

Boulevard Martin 16
1340 Ottignies

Fax 010/412920
Tel. 010/413672



CPAS - INFOS

EN BREF, LES OBJECTIFS DU SERVICE DU CPAS

La Coordination Sociale

Le CPAS tient au maintien et au renforcement de la coordination sociale, en vue d'une harmonisation de l'action sur le terrain.

Le Service Social

— Aider les gens à s'aider eux-mêmes dans le respect des droits et des convictions de chacun.

— Chercher et comprendre la valeur de chaque individu et les éléments qui conditionnent son comportement et le service demandé.

— Tenter de mettre en évidence les potentialités de chacun pour une plus grande autonomie et une prise en charge responsable.

La Cellule Emploi

Vise la réinsertion socio-professionnelle de personnes qui n'ont pas acquis, qui ont perdu la dynamique de travail, qui manquent de qualifications, pour s'insérer dans le circuit de l'emploi.

La Guidance Énergie

A pour fonction essentielle d'aider les utilisateurs à gérer leur consommation ; objectif principal à réaliser pour éviter des factures trop élevées.

Elle a aussi pour fonction d'éviter toute intervention restrictive telle que l'interruption des fournitures, le placement du limiteur 2 ampères.

La guidance énergie tente aussi par l'information de protéger et de responsabiliser tout consommateur.

La Maison de Quartier

Est appelée à travailler au niveau préventif et sur l'ensemble de la population d'un quartier défavorisé sur le plan social. C'est un centre d'écoute positive et de communication.

Le Service d'Aide aux Jeunes en Milieu Ouvert (AJMO)

Créé début 1991 à l'initiative du CPAS, agréé et subsidié par le Ministère de la Communauté française (Direction de la Protection de la Jeunesse), ce service est chargé d'une mission de prévention vis-à-vis des jeunes de 0 à 18 ans. Dans ce but, il mène des actions aussi bien de type individuel que collectif, dans le milieu de vie du jeune (quartier, famille, école,...).

Des activités, des animations, des permanences d'accueil et des collaborations diverses avec d'autres centres ont été mises en place.

Un élargissement de cette action est prévu de manière à couvrir l'ensemble de la Ville, dans un avenir proche.

Les Parents de Quartier

Ont accepté d'être là chaque fois qu'un enfant, un jeune a besoin d'eux. Donc, accueil et écoute sont leurs interventions premières.

Le Service d'Aide aux Familles

A comme objectif le maintien de l'autonomie de la personne âgée, handicapée, malade au foyer en évitant dans certains cas une trop longue hospitalisation ou en retardant le placement. Il intervient aussi d'une manière générale dans le rétablissement de l'équilibre de la famille.

Cette aide se traduit par divers travaux ménagers, repas chauds, un soutien moral.

Pour ce faire, le SAF dispose d'aides familiales et d'aides seniors intervenant dans les familles. Depuis le 1^{er} janvier 1992, des aides-ménagères, des gardes-malades, des puéricultrices ont rejoint l'équipe constituée afin de garantir un plus et une continuité dans la prise en charge.

Comme par le passé, les puéricultrices se verront affectées à la garde d'enfants malades.

Le Centre de Soins et Services Coordonnés à Domicile

Le CSSCD a pour objectif le maintien ou le retour à domicile de personnes âgées et/ou handicapées par le biais d'une coordination des différentes prestations de soins et services. Pour réaliser cet objectif, le CSSCD collabore avec l'association des médecins généralistes, les infirmières, les kinés,....

Le Service de Télévigilance répond à l'insécurité de la personne âgée en la dotant d'un émetteur grâce auquel elle est reliée à une centrale d'appels urgents et ce 24 h/24. Finie l'angoisse du malaise de la chute ! En moins d'un an de fonctionnement, plus de 30 appareils ont été placés.

La Crèche

Destinée à accueillir les enfants pendant le temps de travail des parents. A une capacité de 31 lits.

Le Service Gardiennes à Domicile

Les gardiennes sont au nombre de 70 et sont encadrées par des assistantes sociales du CPAS.

Il poursuit le même objectif que la Crèche et vise ainsi l'épanouissement de l'enfant grâce à la guidance, à l'information et à la formation permanente des gardiennes.

Avantages par rapport à la Crèche : la souplesse d'horaire et la possibilité pour les parents de choisir la gardienne.

Le Service Éducation à la Santé

Le but est, comme son nom l'indique, d'éduquer le public de manière à lui apporter une meilleure qualité de vie et d'accroître si possible sa longévité et son bien-être.

Il essaie de répondre aux demandes de prévention exprimées par un grand nombre de nos concitoyens dans des domaines aussi difficiles que celui des assuétudes et plus particulièrement de la drogue.

Il y a également l'accent à mettre sur l'hygiène de vie, de façon à combattre tous ensemble les grands fléaux de notre époque tels que le cancer, les affections cardio-vasculaires et le SIDA.

Le meilleur choix, les meilleurs prix !

Les Galeries Meublax de la maison STORMACQ

Salons, salles à manger,
chambres à coucher,
petits meubles,
tapis en laine,
matelas et sommiers,
grand choix d'articles
pour cadeaux



Rue E. Berthet 49
1341 Céroux-Mousty Tél. 61 21 04

MÉDICAL

ÉCHOS DES MUTUELLES

En septembre dernier, la mutualité CARITAS a ouvert de nouveaux bureaux au n° 1 de la rue Lucas à Ottignies.

Les permanences « mutuelle », assurées par Madame Bouvy et Monsieur Jacob, se tiennent :
le lundi de 9 h à 12 h
le mercredi de 16 h 30 à 19 h
le jeudi de 14 h à 17 h
le vendredi de 9 h à 12 h.

Les permanences « pensions » ont lieu le 2^e mardi du mois de 10 h à 11 h et celles du « service social » le jeudi de 9 h à 10 h.

Tél. 411894.

ASSUÉTUDES

Des consultations concernant l'alcool et les drogues ont lieu au Service Éducation à la Santé, CPAS de la Ville.

Contact, renseignements, rendez-vous au (010) 436514.

TARIFS ÉNERGIES

EN SAVOIR + POUR PAYER -

Spécial « Tarifs Sociaux »

Les sociétés distributrices de gaz et d'électricité peuvent vous appliquer, dans certaines conditions, un tarif social avantageux, si vous en faites la demande.

À qui accorde-t-on les tarifs sociaux spécifiques ?

Vous pouvez demander l'application de ces tarifs

si vous bénéficiez du **minimex** (minimum de moyens d'existence),

ou
si vous bénéficiez du **revenu garanti** ou d'une **allocation d'aide aux personnes âgées**,

ou
si vous bénéficiez d'une **allocation aux handicapés** pour incapacité permanente ou pour invalidité d'au moins 65 %, ou d'une allocation de **remplacement de revenu** ou d'**intégration**,

ou
si vous bénéficiez d'une **allocation pour l'aide d'une tierce personne**.

Ces tarifs peuvent vous être accordés dès que vous recevez

une allocation d'attente pour un des revenus ou allocations cités.

Enfin, ils sont applicables à l'abonné qui vit sous le même toit qu'un ascendant, un descendant ou un époux bénéficiant d'un des revenus ou allocations cités.

Vous pouvez obtenir tout renseignement complémentaire auprès du CPAS ou du Service Social Communal, avenue des Combattants 40 - Tél. 437811.

Vous pouvez également vous adresser à votre intercommunale de distribution dont l'adresse et le n° de téléphone se trouvent sur vos factures.

Sur demande écrite, les services de l'Administration de l'Énergie, rue de Mot 28-30 à 1040 Bruxelles vous fourniront toute information utile à propos des tarifs gaz et électricité.

CARTE DE RÉDUCTION

La carte donne droit à :

— la gratuité du transport public en bus, métro, tram et train (2^e classe) en Belgique, y compris pour le chien guide tenu en laisse ;

— 50 % de réduction sur les navires de la Régie des transports maritimes entre Ostende et Douvres, y compris pour le guide ; le chien guide n'est pas autorisé à bord ;

— l'application à la SABENA du tarif le plus bas. Cet avantage n'est valable que si le titulaire de la carte est accompagné d'un guide et est accordé à l'un et à l'autre ;

— sur le réseau ferroviaire international, à la gratuité pour le guide pour autant que le billet soit pris en Belgique.

Condition d'octroi

La carte est accordée aux personnes atteintes d'une incapacité permanente de 90 % au moins affectant la vue.

La demande

La demande de la carte est introduite, au moyen d'une formule ad hoc, par simple lettre adressée au Ministère de la Prévoyance sociale, Service de la politique des handicapés, rue de la Vierge Noire, 3c à 1000 Bruxelles.

La formule de demande est disponible auprès des administrations communales. Aucune autre formule de demande n'est admise.

LIGUE DES FAMILLES

BOURSE AUX VÊTEMENTS D'ÉTÉ

Lieu :
Salle Placet
Rue des Sports 6

Vente :
Samedi 28 mars 1992
de 9 h à 13 h.

Reprise :
Samedi 28 mars 1992 de 17 h à 19 h.

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser à l'un des numéros de téléphone ci-dessus.



PAPETERIE

« *Le Script* »

- Fournitures de bureau
- Articles pour étudiants et écoliers
- Carterie - gadgets



Centre Commercial du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/411919



TCOM
010 41 01 96
chaussée de la croix 7 1340 ottignies

LA GARDE DES JEUNES ENFANTS

1. 242 lits en crèche.
 6 crèches privées : 193 lits dont 30 à Fort Lapin où les bâtiments ont été financés par la Ville pour 7 millions.
 1 crèche d'entreprise (Clinique) : 18 lits.
 1 crèche publique (CPAS) : 31 lits.

2. 17 lits en Maison d'Enfants (La Baraque), non subventionnée.
 12 lits en Maison Communale d'Enfants au Buston, subventionnée (convention avec le CPAS).

3. 70 mamans gardiennes encadrées - Service du CPAS, soit une capacité de ± 200 enfants (actuellement 66 en fonction et 3 dossiers en cours).

4. En projet pour 1992 : nouvelle crèche de 48 lits à la Limerie (CPAS) - sera effective en automne 1992.

Soit un total fin 1992 de 488 places sur le territoire de la Ville, dont 260 gérées directement ou indirectement par le CPAS.

De 1989 à 1992, le CPAS aura ainsi augmenté sa capacité

d'accueil de la petite enfance de :

12 lits à Limelette (Maison communale d'Accueil de l'Enfance)
 Les petits Loups du Buston
 17 lits à Ottignies centre, avec l'augmentation de capacité de la nouvelle crèche (de 31 à 48 lits)
 60 places (plus ou moins) chez les mamans gardiennes dont la capacité du service est passée de 50 à 70 mamans gardiennes.

Soit + de 89 places d'accueil

Situation de la demande au 1.2.1992
 86 enfants ottintois sont encore en attente d'une solution de garde ;
 36 d'entre eux pourront trouver une solution dans le courant de l'année et 18 pourront trouver place dans la nouvelle crèche en automne.

Mais il nous manquera encore une trentaine de places. Il y a donc un mieux incontestable mais il faudra encore trouver de nouvelles solutions pour les années à venir..

J. OTLET



Un mieux incontestable

NOUVELLE ADRESSE



MOULIOT

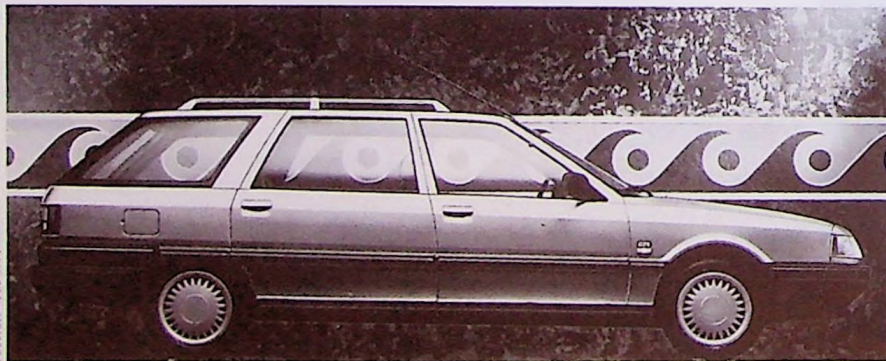
Découvrir
 Emprunter des jeux
 Se rencontrer - Jouer

Le samedi de 10 h à 12 h

LUDOTHÈQUE

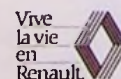
Avenue des Combattants 2 - 1340 Ottignies
 (Ferme du Douaire) à côté de la Bibliothèque
 Heures d'ouverture : mercredi de 14 à 16 h

LIGNE DE DEPART.



LE SOLEIL EST LÀ-BAS? PAS DE PROBLÈME, ON Y VA. TOUS DANS LA NEVADA AVANT REDESSINÉ, CHASSIS REPROFILÉ, MOTEUR REPENSÉ. FILONS, FILONS DEHORS, C'EST ENCORE LA PLUIE. DEDANS, C'EST DÉJÀ LÀ-BAS NI TROP CHAUD, NI TROP FROID. DE LA PLACE POUR CHACUN ET CHACUN BIEN À SA PLACE, CONFORTABLEMENT INSTALLÉ, L'ESPRIT VAGABONDANT DÉJÀ AU RYTHME DES ALIZÉS.

LA NOUVELLE LIGNE RENAULT 21 NEVADA
 VENIR DÉCOUVRIR LES NOUVELLES RENAULT 21 NEVADA 1721 ET 1995CM. ÉLÉANCE 2050MM. DIESEL DE 72 A 120 CHEV DIN.



RENARD

RENAULT

Avenue Provinciale 51
 1341 OTTIGNIES
 010/61 47 62

LE COUP DE SIROCCO SUR LES FINANCES COMMUNALES

Tout le monde a déjà entendu parler du Sirocco, ce vent chaud et sec qui souffle du Sahara vers la Méditerranée. À Ottignies Louvain-la-Neuve, c'est également le nom porté par le modèle de Simulation des Résultats Ordinaires des Comptes COmmunaux. Nous avons demandé à l'Échevin des Finances, Jacques Lega, de nous en parler et de faire le point sur la situation financière de la Ville.



J.D. : Monsieur l'Échevin, pourriez-vous nous donner quelques mots d'explications sur ce Sirocco dont on parle beaucoup ces derniers temps ?

L'Échevin : C'est le nom que Monsieur Marc Thoulen, de l'Union des Villes et Communes de Belgique, a donné au modèle mathématique de prévision à long terme des recettes et dépenses communales que nous lui avons demandé de réaliser pour notre Ville. En étroite collaboration avec lui, j'ai personnellement adapté cet outil de façon à y introduire des caractéristiques propres à notre structure financière. C'est sur base de ce modèle de simulation que, conformément à son programme, la majorité actuelle a élaboré son plan budgétaire 1991-1994, que j'ai longuement présenté dans vos colonnes l'année dernière.

J.D. : Y a-t-il d'autres communes qui utilisent ce genre de modèle prévisionnel ?

L'Échevin : Non. D'après l'Union des Villes, nous serions les seuls à utiliser une technique aussi élaborée. Nous sommes donc, en quelque sorte, une commune de pointe en matière de gestion budgétaire. Mais, de plus, je suis intimement convaincu qu'un tel outil nous était absolument indispensable pour faire face à la situation financière structurellement mauvaise dont nous avons hérité.

J.D. : Vous m'étonnez quelque peu, Monsieur l'Échevin, car il me semble quand même que l'ancienne majorité vous avait laissé un boni d'environ 156 millions.

L'Échevin : J'ai bien dit que la situation financière était « structurellement » mauvaise. On constate en effet que, depuis 1977, c'est-à-dire la fusion des communes, les dépenses communales augmentent toujours plus rapidement que les recettes lorsque la fiscalité reste inchangée.

Ainsi, alors qu'en 1977 le compte ordinaire se soldait avec un excédent d'environ 7 millions à l'exercice propre, le compte de 1982 présentait un déficit de plus de 30 millions. Pour faire face à cette situation, Monsieur du Monceau a appliqué à l'époque un remède de cheval, en doublant le nombre de centimes additionnels au précompte immobilier, en augmentant de 17 % les additionnels à l'impôt des personnes physiques et de 20 % la taxe sur l'enlèvement des immondices. Il résulta de ce coup de bambou fiscal que les recettes de 1984 dépassèrent de près de 63 millions les dépenses de l'année. Et cet excédent de recettes se reproduisit d'année en année jusqu'en 1988. Mais en s'accumulant chaque fois car les dépenses augmentèrent de nouveau plus rapidement que les recettes. Ainsi, en 1988, l'excédent de recettes n'était plus que de 6 millions à l'exercice propre. Et c'est donc, finalement, l'accumulation de ces excédents qui a permis de constituer le fameux boni de 156 millions.

Comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, ce boni n'a pu être constitué que par un excès de fiscalité dont le résultat fut que, sous la législature précédente, les contribuables payèrent beaucoup plus que ce qui était nécessaire pour faire face aux dépenses de la Ville.

Les raisons des récentes augmentations d'impôts

J.D. : Mais pourquoi, alors, avez-vous augmenté les impôts en 1990 ?

L'Échevin : Parce que, malgré nos efforts d'économie, les dépenses de l'exercice 1989 ont dépassé les recettes de plus de 10 millions.

Il faut que vous sachiez que près de 75 % de nos dépenses sont consacrées au paiement du personnel et aux charges d'emprunts et qu'on ne peut pas les réduire comme on veut. En général, les mesures que l'on peut prendre en la matière ne produisent des effets sensibles qu'à long terme, d'où la nécessité de faire un plan budgétaire couvrant plusieurs années.

Mais pour en revenir à l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier qui a eu lieu en 1990, n'oubliez pas qu'elle ne fut que de 29 % et que, parallèlement, la part communale dans l'impôt des personnes physiques a diminué de quelque 12 % suite à la réforme fiscale et que la taxe sur l'enlèvement des immondices a été réduite de 25 %.

Des finances qui restent saines

J.D. : L'opposition vous reproche néanmoins d'avoir dilapidé l'héritage qu'elle vous avait légué.

L'Échevin : Dilapidé, certainement pas. Mais utilisé avec parcimonie.

Le but d'une bonne gestion financière d'un organisme public n'est évidemment pas de faire du bénéfice. Comme je l'ai dit plus haut, l'existence d'un boni est toujours le résultat d'un excès de fiscalité. Nous en avons donc utilisé une partie pour couvrir certaines dépenses, ce qui nous a permis de limiter la hausse des impôts lorsque les recettes sont devenues insuffisantes. Le contribuable a ainsi pu récupérer une partie de ce qu'il avait avancé lorsque la fiscalité était trop élevée par rapport aux besoins. Il n'en reste pas moins vrai qu'un boni raisonnable est absolument indispensable si on ne désire pas subir des difficultés de trésorerie car la gestion journalière nécessite l'existence d'un fonds de roulement.

J.D. : Pourriez-vous nous dire ce qu'il reste exactement de ce fameux boni de 156 millions ?

L'Échevin : Les résultats exacts ne sont connus que jusqu'en 1990 puisque les comptes de 1991 ne seront clôturés qu'au 31 mars prochain. Cependant, les prévisions des résultats de ce compte, fournies par le modèle Sirocco, me permettent d'estimer que ce boni tournera aux environs de 124 millions. En trois ans, nous aurons donc prélevé quelque 32 millions dont 17 pour couvrir des dépenses ordinaires et 15 pour des investissements du budget extraordinaire qui n'ont dès lors pas dû être financés par l'emprunt.

L'évolution du plan budgétaire 1991-1994

J.D. : Revenons, si vous le voulez bien, à votre plan budgétaire. Il semble que vous ayez dû y apporter certaines corrections.

L'Échevin : Dans le courant de l'année écoulée, nous avons affiné le modèle Sirocco afin d'améliorer la fiabilité des prévisions en matière d'évolution du revenu cadastral et des charges d'emprunts. Nous avons ainsi constaté que des entreprises importantes comme Shell, installées dans le parc scientifique de Louvain-la-Neuve, étaient exonérées du précompte immobilier jusqu'en 1994 parce qu'elles avaient bénéficié d'aides économiques de la Région wallonne.

De plus, alors que le rythme de la construction reste élevé pour les habitations, il est en nette diminution pour les entreprises. Le retard pris par le projet du Téléport n'est probablement pas étranger à ce ralentissement. Ces divers éléments impliquent que les recettes estimées du précompte immobilier seront, chaque année, de 12 à 14 millions inférieures à celles prévues dans notre plan de l'année dernière.

J.D. : Pourriez-vous, dans ce cas, diminuer les centimes additionnels au précompte immobilier comme vous l'aviez prévu initialement ?

L'Échevin : Pour 1992, nous pensions pouvoir les faire passer de 2 200 à 2 100 et nous avons dû, bien entendu, y renoncer. Nous pouvons également affirmer que la réduction à 2 000 prévue pour 1993 ne pourra être appliquée. Par contre, dès 1994, les perspectives deviennent meilleures et une diminution pourrait être envisagée, mais je préfère rester pru-

dent car notre plan budgétaire est basé sur des hypothèses conjoncturelles dont nous ne maîtrisons pas l'évolution.

J.D. : Mais à quoi sert votre plan budgétaire si, après un an, vous devez déjà le modifier ?

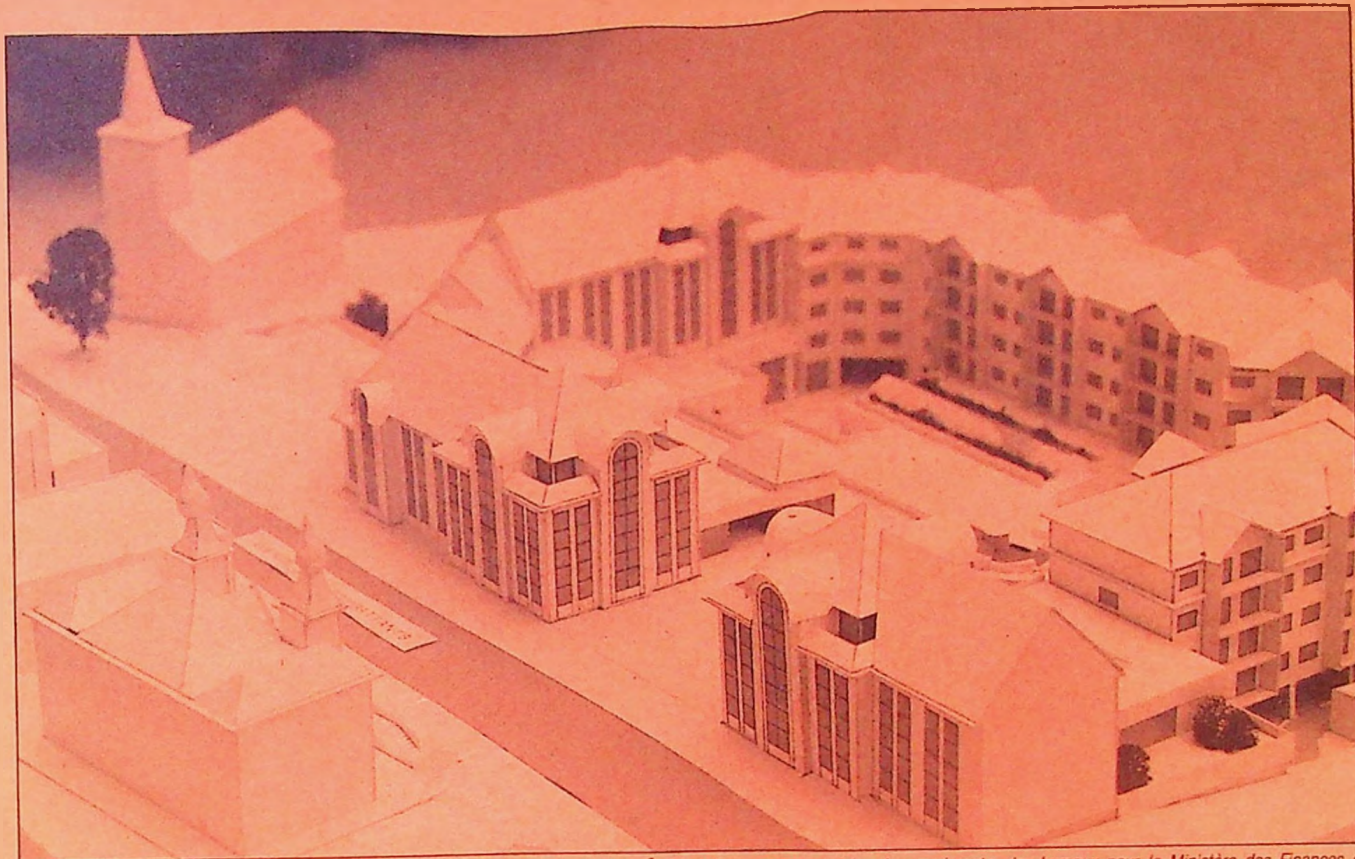
L'Échevin : Vous devez comprendre qu'il est impossible de réaliser un tel plan sans que demeurent certaines incertitudes sur les résultats.

Comme je l'écrivais dans vos colonnes, il y a un an, il ne faut pas perdre de vue que des modifications importantes peuvent toujours intervenir au niveau des résultats si l'évolution de certains paramètres conjoncturels s'écarte de manière sensible de nos hypothèses. Le plan budgétaire doit avant tout être considéré comme un guide pour les années à venir. Il devra être constamment ajusté aux nouvelles données de façon à pouvoir progressivement se rapprocher de la réalité. Il a, en tout cas, le grand avantage de nous permettre de mieux percevoir les effets que les décisions d'aujourd'hui engendreront sur la situation financière de la Ville au cours des prochaines années.

J.D. : Vous avez également modifié vos décisions politiques en matière d'emprunts.

L'Échevin : C'est exact. Notre plan initial prévoyait que la part communale des nouveaux emprunts serait limitée à 100 millions en 1991 et augmenterait ensuite de 5 millions par an. Cette contrainte n'a cependant pas pu être respectée en 1991 car la révision à la hausse du nombre de travaux subsidiés par la Région wallonne dans le cadre du plan triennal 1989-1991, nous a amenés à devoir anticiper certains investissements.

Pour 1992 et 1993, les montants initialement prévus s'avèrent également insuffisants pour permettre la mise en chantier de tous les travaux dont les dossiers sont arrivés à maturité et dont certains bénéficient dès à présent de promesses fermes de subsides.



L'aménagement du Centre : une cinquantaine de logements, plus de 2 000 m² de surfaces commerciales, la grand-poste, des bureaux pour le Ministère des Finances et 2 400 m² pour les services administratifs et de police de la Ville. La fin de 30 années d'immobilisme

Priorité à la création de nouveaux logements dans le centre d'Ottignies

J.D. : N'est-ce pas surtout votre projet de nouveau centre administratif qui est la cause de cette augmentation des emprunts ?

L'Échevin : Je préférerais que vous parliez du projet d'aménagement du centre d'Ottignies qui constitue une de nos premières priorités.

Nous avons promis à nos électeurs de mettre fin à 30 ans d'immobilisme urbanistique dans le centre. Ottignies possède

actuellement un centre urbain tout à fait inadapté à une ville de près de 24 000 habitants. Son principal défaut est de manquer de vie parce qu'il n'y a pas suffisamment d'habitants qui y vivent.

Notre intention est donc de favoriser la création de nouveaux logements qui devraient surtout permettre à d'actuels habitants de notre Ville de venir s'installer dans le centre, à proximité immédiate des commerces et des services. Une récente enquête sur les besoins sociaux, réalisée à la demande du CPAS, a montré que la demande pour de tels logements est très importante. Malheureusement, à l'heure actuelle, l'offre est quasi nulle. Aussi, le projet dont nous parlons, verra la réalisation, par le secteur privé, d'une cinquantaine de logements, de plus de 2 000 m² de nouvelles surfaces commerciales ainsi que de nouvelles implantations de la Poste et du Ministère des Finances.

J.D. : Mais faut-il pour cela démolir les locaux actuellement occupés par nos services administratifs ?

L'Échevin : La réalisation projetée va entièrement modifier l'implantation des bâtiments.

Les trottoirs de l'avenue des Combattants seront fortement élargis et le parvis de l'église deviendra beaucoup plus grand de façon à pouvoir véritablement jouer un rôle de place publique.

De plus, afin de maintenir les possibilités de parcage dans le centre, 300 emplacements seront créés sur deux niveaux en-dessous des bâtiments administratifs situés le long de l'avenue des Combattants.

Il est donc impossible de maintenir les bâtiments actuels de telle sorte que la Ville va devoir acquérir 2 400 m² de bureaux pour les services administratifs et la police.

L'investissement à réaliser tournera autour de 90 millions, à répartir sur trois années. Il faut cependant tenir compte du fait que la construction de cet important complexe, dont le coût total avoisinera les 800 millions, aura des retombées très favorables sur nos recettes fiscales, tant en ce qui concerne le précompte immobilier que l'impôt des personnes physiques.

En outre, la possession de nouveaux locaux entraînera également des économies d'entretien d'autant plus importantes que les maisons situées le long de l'avenue des Combattants auraient nécessité d'importants investissements de rénovation au cours des toutes prochaines années.

Si on tient compte, en plus, qu'une partie des surfaces acquises par la Ville peuvent être louées pendant quelques années, nous pouvons estimer à quelque 4 millions les res-

sources financières supplémentaires que ce projet générera chaque année. Celles-ci compenseront donc partiellement les 10 millions de charge annuelle de l'emprunt de 90 millions que nous devons contracter. Et je n'ai pas tenu compte de toutes les retombées indirectes que ce projet va entraîner car il est, dès à présent, certain qu'il servira de levier à d'autres investissements importants dans le centre d'Ottignies.

Un avenir assuré

J.D. : Ne sera-ce pas malgré tout une charge trop importante pour nos finances communales ?

L'Échevin : Nullement. Dans notre plan initial, nous avions envisagé 430 millions de nouveaux emprunts répartis sur 4 ans. Le plan modifié en prévoit 500 et les projections financières du modèle Sirocco montrent qu'au cours des prochaines années, le montant total de la dette communale ne dépassera pas le double de la part de nos recettes annuelles provenant de la fiscalité et du Fonds des Communes, c'est-à-dire celles qui servent à financer cette dette.

Je vous signale au passage que lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, en 1989, le montant total de la dette atteignait 2,5 fois cette part de nos recettes. Nos investissements ne risquent donc pas d'hypothéquer un avenir que nous pouvons aborder avec beaucoup de sérénité.

J.D. : Lors du dernier Conseil communal, vous avez lancé un défi à l'opposition. Pouvez-vous dire quelques mots à ce sujet ?

L'Échevin : Bien volontiers. Les Intérêts Communaux ont toujours refusé de voter toutes nos nouvelles taxes, même celles

qui ne touchent pas directement nos contribuables, en prétendant qu'elles étaient inutiles. Si j'inclus la part du Fonds des Communes acquise grâce à ces augmentations fiscales, je constate que, en 1992, elles vont accroître nos recettes de plus de 60 millions. Je les mets donc au défi de proposer, d'ici un an, des mesures réalistes d'augmentation des autres recettes ou de diminution des dépenses pour un montant total de 60 millions qui permettraient de ramener la fiscalité à son niveau de 1988. Il faudrait bien entendu que ces mesures soient récursives et je mets le modèle Sirocco à leur disposition pour qu'ils puissent évaluer correctement l'impact de leurs propositions sur les années ultérieures.

J.D. : Le mot de la fin, Monsieur l'Échevin ?

L'Échevin : Gérer une ville comme la nôtre n'est pas une tâche facile. Lorsque nous rencontrons la population, chaque année, dans nos assemblées publiques du mois de novembre, les demandes sont toujours très nombreuses, que ce soit pour l'aménagement des voiries, l'installation d'égouts, l'aména-

gement d'écoles, la création de crèches, et j'en passe.

On insiste également pour qu'il y ait plus de policiers, que les fréquences de nettoyage du domaine public soient accrues, que les tarifs d'accès aux installations culturelles et sportives ne soient pas trop élevés, et ainsi de suite.

Il est absolument clair que nous ne pourrions satisfaire tout le monde car, comme je vous l'ai expliqué, nos moyens sont limités. Je voudrais simplement que nos concitoyens se rendent compte que les dépenses communales sont faites essentiellement dans leur intérêt et qu'il est donc normal que chacun y apporte sa contribution financière. L'essentiel est que leur argent soit bien utilisé et je m'y emploie avec acharnement.

Propos recueillis
par J. DESMET

C.L.A.

LA MÉMOIRE

SI VOTRE MÉMOIRE VOUS JOUE DES TOURS...

Moniteurs

Le Centre des Loisirs Actifs (CLA) d'Ottignies Louvain-la-Neuve organise une formation de moniteurs/trices de centre.

Elle donne accès au diplôme officiel de moniteur (normes CJEJ).

Quelques places sont encore disponibles pour la session de Pâques 1992. Elle est accessible à toute personne âgée de 16 ans au 31.12.91.

Renseignements et inscriptions :
Service social communal
Avenue des Combattants 40
Tél. (010) 437811 (le matin)

Le Centre d'Expression-Créativité, le « CLA », organise des activités manuelles pour enfants à Limelette, Blocry, Lauzelle.

Inscriptions, renseignements :
Service Social Communal
Avenue des Combattants 40
1340 Ottignies
(010) 437811



DERNIÈRE HEURE

Claire Couder et Bernadette Roussel, deux logopèdes travaillant au Centre de Guidance du Brabant Wallon, se proposent d'organiser, en collaboration avec le CPAS, des groupes « MÉMOIRE ». Elles vous en parlent :

« Notre objectif est de réunir quelques personnes de plus de 60 ans pour vivre ensemble toutes les semaines, pendant environ 1 h 30, nos expériences de « MÉMOIRE » du passé et du présent. À partir de nos échanges, nous pourrons :

— en premier lieu et en priorité, nous connaître, nous soutenir mutuellement, découvrir nos richesses mutuelles et passer un moment agréable ;

— reconnaître ce qui nous semble difficile tous les jours ;

— y réagir et découvrir que la mémoire est quelque chose qui se développe toujours ;

— mettre en place des « trucs », des moyens pour mieux utiliser nos possibilités ;

— mieux affronter certaines situations que nous rencontrons ;

— aussi enrichir les autres grâce à nos expériences passées et présentes.

Ces groupes se réuniraient pendant 8 séances, dans votre région ».

Si cette proposition vous intéresse, prenez contact avec :

Madame Couder
au (010) 225403

ou
Madame Fievez (CPAS)
au (010) 436511.

CENTRE DE JARDINAGE

PÉPINIÈRE

ENTREPRISE DE JARDINS



ROBERT Taelman (S.A.)

Traverses de chemin de fer

Avenue Lambermont - 1342 Limelette

Tél. 41 61 64 - Fax 41 21 87

JOURNÉE DE L'EMPLOI 1991

DES CHIFFRES, DES FAITS ET DES NUANCES...



RIGOT

On approche de la clôture de l'enquête menée par la Participation à Ottignies Louvain-la-Neuve en ce qui concerne les résultats (quantitatifs et qualitatifs) de la Journée de l'Emploi du 24 octobre dernier.

On s'en souvient, les estimations de fréquentation oscillaient entre 4 et 5000 personnes.

On en sait maintenant davantage quant à l'impact réel de cet afflux de visiteurs.

Sur les 60 entreprises présentes, 27 % de réponses précises et complètes ... 87 % de satisfaction, avec un engagement formel à revenir en 1992 ! ... Beau résultat.

En moyenne absolue, chaque entreprise recherchait environ 8 collaborateurs et a noué plus de 3 contacts pour chaque poste à pourvoir.

Les résultats concrets :

Près de 2 % des contacts réalisés ont débouché sur un engagement immédiat, mais 30 % des contacts réalisés ont été inscrits en réserve de recrutement et 50 % dans la catégorie « à revoir dans un contact plus approfondi ».

Cela nous indique qu'au total 82 % des contacts établis sont positifs : résultat exceptionnel de productivité.

On peut donc conclure valablement que le « ciblage » des visiteurs est bon : offres et

demandes se rencontrent bien ; 18 % seulement de contacts négatifs par rapport à l'offre, c'est peu !

Vu sous un autre angle, on peut se dire que sur les 5000 visiteurs, nous sommes certains qu'une personne sur treize a obtenu un contact et une sur seize a vu ce contact s'affirmer positif, soit au moment même, soit à terme.

Si l'on travaille en projection sur l'ensemble des firmes présentes le 24 octobre, on peut supposer qu'une personne sur quatre a pu établir un contact, et une sur cinq un contact positif à plus ou moins long terme... mais, rappelons-le, il s'agit ici d'une projection théorique basée sur les résultats partiels obtenus.

Quelques points spécifiques :

- la multiplicité des agences d'intérim = travail précaire ou temporaire. La proportion de celles qui ont répondu à l'enquête est identique à celles présentes le 24 octobre. Signe des temps : les contacts d'engagement direct sont (proportionnellement) doubles dans l'intérim.

- bien entendu, les résultats cités ici sont ceux communiqués par les entreprises qui ont bien voulu collaborer avec nous pour mener à bien l'enquête. Pas de résultat issu des visiteurs car, il faut bien s'en rendre compte, ce genre de travail est fastidieux et peu « répondant ».

Un demandeur d'emploi actif, un chercheur d'emploi qui se déplace, prend des contacts, etc..., a bien autre chose à faire, et on le comprend, que de répondre à des questionnaires si « lointains » du problème spécifique qu'il vit actuellement.

C'est pourquoi nous avons choisi de privilégier l'information feed-back émanant volontairement des entreprises présentes à la Journée.

— Nous devons enfin signaler que ce secteur est sans doute LE SEUL, parmi ceux qu'assume la Participation à Ottignies LLN, où ce sont ceux qui sont satisfaits qui répondent...

D'ordinaire, nous récoltons davantage les inévitables critiques, afin d'y donner suite et de répondre aux suggestions. Ici, nous constatons avant tout la satisfaction et c'est plutôt encourageant.

B.T.

BOURSE DE L'EMPLOI

À l'initiative de l'Échevin de l'Emploi et des Affaires Sociales, Annie Galban, le Service Emploi de la Ville a basé sa politique de terrain sur une dynamique et une disponibilité axées selon trois vecteurs complémentaires :

- la bourse permanente de l'Emploi ;
- la Journée de l'Emploi ;
- les ateliers de recherche active d'Emploi assurés avec le service spécialisé du CPAS.

Rappelons que la Bourse de l'Emploi est ouverte :

- d'une part à tous les demandeurs d'emploi de l'entité, quels que soient les niveaux de qualification, l'âge, l'expérience, etc...
- d'autre part aux employeurs qui désirent engager.

C'est donc un lieu de rencontre entre offre et demande, en relation constante avec les services du Forem et les organismes spécialisés.

Vous pouvez vous rendre à la permanence « Emploi » ou téléphoner chaque mardi et jeudi de 14 h à 16 h.

Contactez : Annie Hoeylaerts, Service Emploi, Hôtel de Ville, avenue des Combattants 35, Ottignies Louvain-la-Neuve, tél. (010) 437811.



serrurerie décorative de style

perceuses, scies et meuleuses toujours en promotion !

tout l'outillage Metabo pour le travail du bois !

tout l'outillage de qualité pour le jardinage !

toute la serrurerie décorative de style !

toutes les nouveautés pour les bricoleurs !

toute la nouvelle gamme de perceuses Metabo avec variateur électronique !

toujours les meilleurs prix et les bons conseils !

MELAIN

Rue des Deux Ponts, 17-19
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 41 61

LES HUMANITÉS CHORÉGRAPHIQUES

DANSE

Depuis sept ans, le Lycée Martin V de Louvain-la-Neuve — dont la réputation de la formation n'est plus à faire — propose conjointement les humanités chorégraphiques, musicales et théâtrales. Une vaste salle de danse a été spécialement construite pour les humanités chorégraphiques. Trois professeurs de danse se partagent les cours, permettant ainsi une formation variée et complète. Dans cette ville jeune et dynamique où l'événement est quotidien, de nombreuses possibilités de spectacles sont offertes aux élèves. Le nombre restreint d'élèves — qualité oblige — permet un excellent suivi des élèves et d'excellents



résultats. Enfin, pour ceux qui désirent s'orienter plutôt vers la pédagogie de la danse, une formation supérieure en danse existe depuis quelques années sur le site de Louvain-la-Neuve.

Pour toutes ces raisons, les humanités chorégraphiques à Louvain-la-Neuve constituent la solution pour tous les passionnés de la danse. Venez vous en convaincre.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de :

Mme Anne Globet
Responsable de danse
Rue de la Vallée 51
1340 Ottignies
Tél. (010) 41 99 49

M. T. Antoine
Directeur du Lycée Martin V
Rue des Écoles
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. (010) 45 03 35

M. Bodson
Directeur de l'Académie intercommunale Ottignies LLN Court-Saint-Étienne
Rue des Écoles 32
1490 Court-Saint-Étienne
Tél. (010) 61 42 36

THÉÂTRE

Atelier permanent de création.

Programme d'animation et de formation à la réalisation de marionnettes et de spectacles.

Stages toute l'année : de la création au spectacle, toutes les techniques, toutes les disciplines.

Découverte de la marionnette dans le monde et dans le temps.

Formations spéciales.

Programme des stages et des formations sur demande.

Espace marionnette
Ateliers d'art et d'artisanat de la Baraque asbl
Rue des Artisans 1
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. (010) 45 02 09 - 45 42 18

Mars 1992

Du 2 au 6 :
Dans le cadre du « Forum des stages » organisé en collaboration avec le Foyer Culturel d'Ottignies LLN, Espace marionnette invite le marionnettiste roumain Dan-Tiberiu Lotochi.

Découverte du théâtre d'ombres et des techniques de la marionnette indonésienne (Wayang Goleg).

Avril 1992

Du 13 au 16 de 9 h à 16 h :
Stage de création pour enfants à partir de 6 ans.
Animatrice : Marie-Noëlle Gilles.
Apprentissage des diverses techniques de fabrication.

Juin-juillet 1992

Université d'été

Formation pour adultes et adolescents.

Espace marionnette accueille le marionnettiste belge Bernard Clair, diplômé de l'École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette de Charleville-Mézières.

- Il anime 4 ateliers à thèmes :
- formes animées ;
 - fabrication de marionnettes ;
 - marionnette, musique et danse ;
 - marionnette et comédien.

ESPACE MARIONNETTE

VOTRE OPTICIEN

H. METZMACKER



Shopping Center du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 39 96

Même maison : « La Lunetterie »
Ch. d'Alsemberg, 403
1180 Bruxelles
Tél. : 02/344 34 46

Et maintenant à l'achat d'une monture et deux verres
garantie totale d'un an contre la casse

**La nuit
le bruit nuit
Pensez-y !**

**PIERSON
C'est BON**



010/41.42.43

MUSIQUE

21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

À l'initiative du Foyer Culturel, de l'Échevinat de la Culture confié à M. Jacques Benthuyts et sous les auspices du Ministère de la Culture Française, la Fête de la Musique se déroulera, comme chaque année, le 21 juin prochain.

Tous les plasticiens, musiciens, sculpteurs et autres artistes de l'entité sont cordialement invités à participer aux expositions/animations qui seront organisées à cette occasion : une autre façon de mijoter un « bouillon de culture » !

Les activités auront lieu à différents endroits de la localité et seront regroupées sous différents thèmes dont nous donnons ci-dessous les coordonnées des responsables auprès desquels chacun pourra s'informer plus amplement.

Il est souhaitable que les personnes intéressées prennent

CROCHET MUSICAL

Les anciens d'Ottignies se souviennent certainement des après-midi musicaux organisés naguère sous le « champignon » du Bois des Rêves.

Avec l'ambiance « Revival » qui se développe actuellement, les jeunes et les moins jeunes s'intéresseront certainement au projet de crochet musical envisagé à l'occasion des Fêtes de la Musique dans le cadre prestigieux et féérique du Domaine provincial du Bois des Rêves.

Cette animation s'adresse aussi bien aux solistes qu'aux petits groupes vocaux interprétant de la musique de variété, de jazz, d'opéra ou d'opérette.

Pour tout renseignement : Claude Prévot - Tél. 41 75 63.

rapidement contact avec les responsables de groupes afin de permettre à ceux-ci d'organiser les activités sur le plan matériel : surfaces, espaces et matériel nécessaires.

Merci à chacun pour votre compréhension et votre collaboration.

Mouvement
Responsables :
Madeleine Remy, 41 33 02

Danièle Sablon, 41 92 35
Lieu : Ferme de Moriensart.

Tourmente
Responsable :
Brigitte Companie, 41 01 75
Lieu : Centre Culturel.

Matière
Responsable :
Carlo Jamart, 61 38 88
Lieu : Salle Cerousiana.

Transparence
Responsables :
Monique Henry, 41 31 86
Eugène Boutay, 61 49 55
Lieu : Salle de Limelette.

4 éléments
Responsable :
Martine Quérolès, 41 37 26
Lieu : Ferme du Douaire.

Saisons
Responsable :
Claude Prévot, 41 75 63
Lieu : Domaine provincial du Bois des Rêves.

JAZZ-OTT

L'académie de musique d'Ottignies Louvain-la-Neuve et Court-Saint-Étienne a introduit, en avril 1991, une demande concernant la création d'un cours de jazz à partir du 01.09.91.

La réponse négative du Ministère lui a été communiquée vers la fin du mois de septembre 1991.

Assez bien de monde dans la région ayant manifesté le désir de suivre un tel cours, jazz-ott (« ott » pour Ottignies évidemment) a été créé mais en dehors des structures officielles.

Ne bénéficiant d'aucune aide extérieure, les cours sont donc malheureusement payants.

L'heure de cours se paie entre 150 et 200 F ; jusqu'au jour où un mécène, un sponsor ou des subsides,...

Le cours est donné par un musicien professionnel ayant suivi les cours de batterie, d'harmonie et d'arrangements au très célèbre « Berklee College of Music » de Boston (USA).

Une session comporte cinq cours de deux heures (lundi, mardi ou mercredi de 20 à 22 h) et se donnent au Biéreau à Louvain-la-Neuve.

Alors, vous tous qui aimez le jazz, que vous soyez débutants ou non, jazz-ott vous attend.

*Pour tout renseignement :
D. Buxant - Tél. (010) 41 42 94*

Marché des Boissons

Etablissements Dubois - Cérroux-Mousty
Rue Clovis Dumont 22

Dépositaire des meilleures bières, eaux et limonades belges et étrangères, lait, apéritifs, vins et alcools

Plus de 700 produits exposés
Tél. 010/616121 - 616097

Heures d'ouverture : du Mardi au Vendredi de 13 h 30 à 18 h
Samedi de 9 h à 16 h - Fermé le Lundi

1926 Produits de qualité et qualité du service **1992**



PHIL- HARMONIE ROYALE CONCORDIA

CONCERT ANNUEL
DU 21 MARS 1992



Majia Traikova, invitée par la P.R.C.

Direction générale :
Marcel Ancion

Programme :

Une Nuit sur le Mont Chauve de
Moussorgsky

St Paul's suite de G. Holot par
l'orchestre à cordes dirigé par
Mme M. Delobbe

Concerto en mi bémol pour cla-
rinette avec en soliste Marcel
Ancion

L'orchestre sera dirigé pour
cette œuvre par le chef de
l'Harmonie d'Annecy (France)

Pause

Extraits des Tableaux d'une
Exposition (Porte de Kiev, Pro-
menade) de Moussorgsky

Symphony Dance Music, extrait
de West Side Story de L. Berns-
tein

3 Mouvements de Waignein
avec au piano Maya Traikova
d'origine bulgare, 1^{er} prix du
Conservatoire royal d'Anvers,
diplôme supérieur de piano et
de musique de chambre.



LITTÉRATURE

PRIX CHARLES DE TROOZ 1992

Destiné à déceler et à promou-
voir les jeunes talents littéraires
au sein des institutions de l'en-
seignement supérieur de type
long en Belgique, le Prix Charles
de Trooz sera décerné, en 1992,
pour des nouvelles. Il est doté
d'un montant de 12 000 F.

Les conditions de participation
sont les suivantes:

— le texte, d'un minimum de
24 pages dactylographiées,
comprendra au moins deux nou-
velles inédites, rédigées en
langue française ;

— son auteur, âgé de 25 ans
maximum, doit être inscrit
depuis le début de l'année aca-
démique comme étudiant régu-
lier dans une université ou une
faculté universitaire de Belgique ;

— une attestation délivrée par
l'université, la faculté ou le
conservatoire royal doit être
jointe à l'envoi ;

— le recueil sera accompagné
d'une brève notice biographique
mentionnant : nom, prénom, lieu
et date de naissance de l'au-
teur ; son domicile ; l'institution,
l'année d'études, la faculté dans
laquelle il est inscrit pour
l'année académique 91-92 ;

— les textes seront envoyés en
5 exemplaires, avant le 3 avril
1992, à Monsieur Yves de
Trooz, rue de l'Angélique 23 à
1348 Louvain-la-Neuve
(Tél. 450370).

Le jury se réunira le 30 avril
pour la délibération.

La proclamation publique des
résultats et la remise du prix se
dérouleront le même jour, à 19
h, en la salle du Conseil du Col-
lège Erasme
(Faculté de Philosophie
et Lettres)
place Blaise Pascal 1
Louvain-la-Neuve.

*Si vous avez
la plume
facile ...*

PLUMES ROMANES

Tél. 614094

PLUMES ROMANES

MATINÉE POÉTIQUE

Au début de mois de janvier,
l'association ottintoise « Plumes
Romanes » accueillait le poète
français Pierre Faghel.

Né en 1917, il s'intéresse très
jeune à la littérature et se sou-
vient du temps où, pour s'amu-
ser, il parlait en alexandrins
avec ses copains du lycée.

Il compose des acrostiches, écrit
des poèmes, des chansons, des
textes satyriques.

Il veut combattre ce qu'on
appelait alors en France le « pa-
risianisme » et fait partie de
l'association « Province ».

Pierre Faghel n'est pas un
adepte de la rime. Quand il
pense à un mot, c'est celui-là
qui reflète la pensée. En 1987 il
participe au concours organisé
par l'Université du 3^e Âge de
Béziers. Son poème « Flam-
mes » lui vaut le grand diplôme
d'honneur.

FUGUES

CARLO MASONI



Un livre à découvrir chez
l'auteur (avenue Bontemps
12 - Tél. 416323) ou à la
Librairie du Centre (boulevard
Martin 16 - Tél. 413672).

BIBLIOTHÈQUE
DE CULTURE GÉNÉRALE
Avenue des Combattants 2
Tél. 41 0242



Horaire :
Lu, Ma, Me :
de 12 h à 19 h
Je, Ve, Sa :
de 10 h à 14 h

EXPOSITION

L' Art Contemporain représente un défi pour le Brabant Wallon. Peu d'expositions de qualité y parviennent. Le Centre Culturel et Artistique d'Ottignies en collaboration avec le Foyer Culturel a relevé le défi et a invité le groupe artistique de Dôle en Jura « EST'RADE » du 18 février au 7 mars 1992.

« Est'Rade » regroupe des artistes de disciplines diverses (sculpture, peinture, céramique...) dont Danielle Sablon, Ottinoise de souche, qui se rencontrent régulièrement pour connaître le travail de chacun, échanger, sur les arts et communiquer des renseignements les plus divers (expos, concours...).

À leur demande, nous organiserons une « Nocturne » où nos

EST'RADE



artistes locaux et régionaux pourront faire leur connaissance et entamer un dialogue qui pourrait se conclure par une invitation à exposer dans leur galerie à Dôle.

SPORTS-INFOS

LE CERCLE DES PROMENEURS OTTIGNIES

Marche F.F.B.M.P. à Ottignies le dimanche 22 mars 1992

Lieu de départ : Local du Cercle de Tennis de Table

Rue de la Station - Mousty

Heures de départ : de 8 à 15 heures

Distances : 25 - 20 - 12 - 6 kms

Organisation : Cercle « Les Promeneurs » à Ottignies

Tél. 415462

L'EAU...

SOURCE DE VIE...

C'est dans une nouvelle petite piscine à Louvain-la-Neuve que l'asbl « La Source de Vie » convie bébés, enfants, adultes et femmes enceintes à redécouvrir l'eau et ses plaisirs.

Lors des séances pour bébés, la présence d'un des parents dans l'eau permettra de vivre un moment privilégié d'échange affectif et de découvertes réciproques. Très tôt, l'enfant prendra conscience de ses limites et, comme sur terre, il prendra son temps pour apprivoiser ses peurs, prendre confiance en lui et acquérir les gestes nécessaires à sa sécurité. La patience sera souvent présente afin de respecter le rythme d'évolution de l'enfant. Lorsqu'il se sentira prêt, il choisira de prendre son indépendance dans l'eau. Les séances resteront donc un moment de plaisirs pour chacun.

RENCONTRE ARTISTIQUE

Trois artistes vous invitent à découvrir leurs œuvres à la Grange du Douaire, du 11 au 19 avril, du lundi au samedi, de 15 à 19 h.

Peinture avec Jacques Mevisse, artiste peintre, dont la palette s'inspire largement de l'impressionnisme et du fauvisme. Ancien élève de José Piron à l'École des Beaux Arts de Wavre,

Médaille d'Argent de l'Académie des Arts « Section belge ».

Sculpture avec Norbert Mathieu, qui a suivi les cours de dessin de l'Académie des Beaux Arts de Wavre, et la sculpture à l'École des Arts de Braine l'Alleud.

Céramique avec Lydie Werres, passionnée de cuisson « RAKU », qui vous propose ses dernières créations.

7^e TOURNOI INTERNATIONAL DE G.R.S.



Complexe sportif de Blocry 20-21-22 mars 1992

Programme :
Concours général
Vendredi 20 :
14 h junior
17 h senior 1^{er} groupe
20 h senior 2^e groupe
Samedi 21
15 h junior
17 h senior

Finales engins
Dimanche 22
15 h finales junior & senior
Entraînements salle de compétition
Jeudi : toute la journée
vendredi, samedi et dimanche : le matin

Bienvenue également aux enfants plus grands, adultes et femmes enceintes. Pour ces dernières, quel merveilleux moment à vivre en état d'apesanteur, ressentir un bien-être partagé avec un bébé qui grandit au fil des jours. Les « futures » mamans bénéficieront d'une préparation spécifique en vue d'accueillir leur enfant dans les meilleures conditions.

« La Source de Vie » se veut donc, source d'éveil, de détente et de joie.

Pour tout renseignement : La Source de Vie Michèle Jacqmot (010) 615523

FERME DES CONVIVES



22.03 : « Gosta Berling » conte suédois

29.03 : dimanche créatif (terre - aquarelle)

21 - 24.04 : stage de Pâques (terre - aquarelle)

30.04 : « Des Espoirs au Singulier », spectacle par Paolo Doss

REPORTAGE

LA PALESTRE

CENTRE SPORTIF ?
RESTAURANT ?
CUVÉE RÉSERVÉE ?

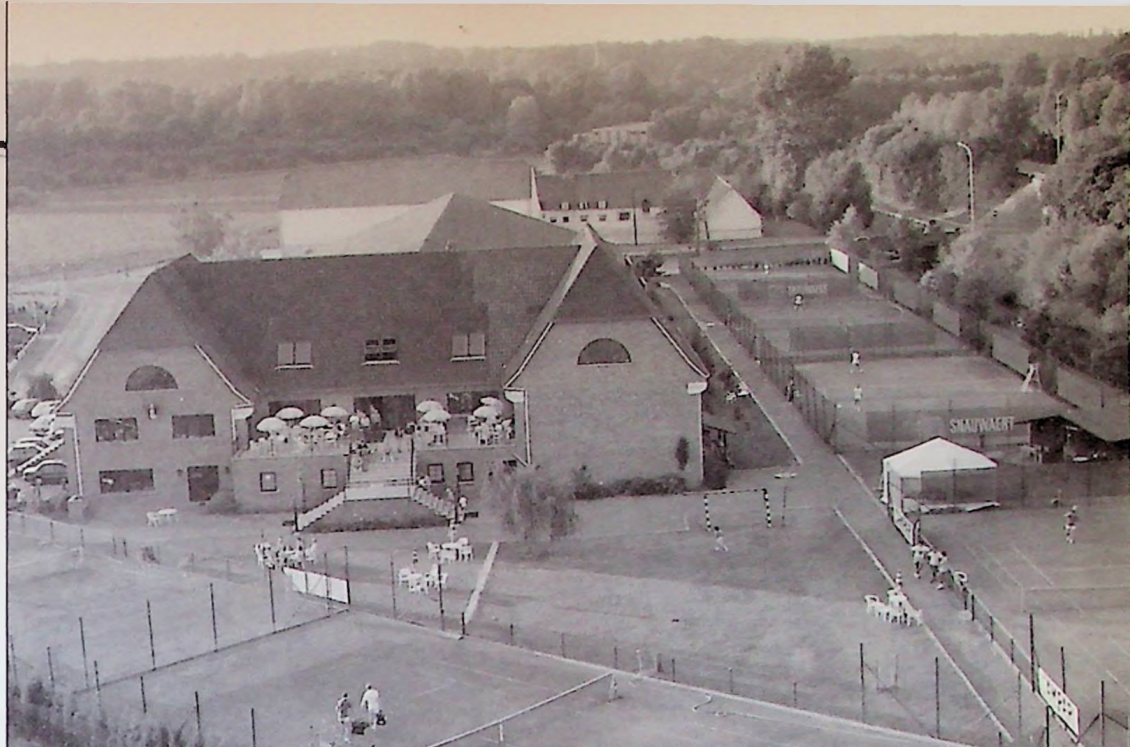
Il est difficile de trancher dans le vif sans quelques explications car, les installations de La Palestre, situées à Limelette, à la limite du territoire de notre commune, présentent de multiples facettes. Ce n'est ni l'un, ni l'autre, mais un tout qu'on peut qualifier — si l'on ne veut pas se tromper — comme centre de rencontre qu'elles soient sportives, de loisir ou de travail.

Centre sportif

Le tennis

En été, l'asbl Tennis Club Lauzellois, créée il y a quelques années par Michel Wuiame, occupe les sept terrains extérieurs. Tous en brique pilée. Pour jouer, il faut donc faire partie de ce club de 500 membres et régler une cotisation forfaitaire qui va de 1 500 F à 4 700 F (Fédération comprise) suivant le nombre d'inscrits de la famille. L'asbl, ouverte à tous, assure toutes les animations d'un club : les interclubs, les tournois, les rencontres amicales, les entraînements des jeunes, etc... Ces derniers sont nombreux et remportent chaque année des titres enviés de champions du Brabant et de Belgique.

En hiver ... comme en été, les six terrains couverts sont accessibles à tous moyennant une location horaire qui démarre à 250 F du moins pour les heures non retenues par les abonnements nombreux en période hivernale. L'animation est assurée, cette fois, par La Palestre qui développe des criteriums-défis pour les dames et messieurs libres la journée ainsi qu'un tournoi de Noël de plus en plus coté et couru (en 91, au profit de MSF - Handicap international).



Vue aérienne du site de « La Palestre ». À l'arrière-plan : la ferme « Au Pont » et la sortie de l'autoroute

L'école de tennis, dirigée par Marc Grandjean, forme à la pratique du tennis et à la compétition jeunes et adultes. Plus de 300 jeunes suivent chaque année les cours collectifs, les stages de vacances et La Palestre propose, dès avril prochain, le mini-tennis susceptible de plaire aux jeunes de 5/6 ans et de les amener au tennis que l'on pratique, comme chacun sait, de 7 à 77 ans.

Le squash

Trois salles à disposition de tous. À partir de 100 F la demi-heure. Mais surtout un club avec ses trois équipes d'interclubs, ses boxes et ses tournois. Ici pourtant, les jeunes ne sont pas légion, les 250 joueurs se concentrant sur les catégories d'âge de 20 à 35 ans. Dimanche ... alors que ce sport, brutal dans son effort, convient bien aux jeunes et compléterait efficacement les cours de gym des écoles. Rapide, vite fait, bien fait : 1/4 h de trajet, 1/2 h de squash, 1/4 h de douches.

Responsable du squash : Jean-Marie Cailleau.

Le billard

Sport ? Loisir ? Sans doute sport s'il s'agit de tenir 4 heures par jour de compétition sous les spots ; mais loisir à La Palestre où les deux snookers de compétition vous invitent à la détente. Une règle d'or : du calme et de la concentration pour une autre manière de passer une soirée.

Centre de rencontres

En plus de ses installations sportives, La Palestre dispose aussi de deux salles d'espaces différents qui lui permettent de multiples activités.

Bridge

Un club de 120 personnes dirigé par un grand dévoué : Roger Lambot. On joue tous les vendredis « en duplicate ou en carré » de 20 h à 23 h 30 et tous les jeudis après-midi.

Deux professeurs assurent l'éducation des débutants et des « deuxièmes vitesses ». Cotisation : 600 F par an.

Les banquets

La Salle du Zouave contient ± 60 personnes, celle de Lauzelle ± 130 personnes. Elles sont à disposition pour réunions, conférences, dîners de club, mariages, etc...

Les séminaires

La Palestre s'active dans une solide opération de prospection sur les sociétés, notamment luxelloises, dans le but de faire connaître ses salles équipées de projecteurs, video, etc...

Son handicap : l'absence de chambres (on envisagerait un hôtel ?).

Sa force : un équipement sportif qui offre la possibilité de terminer une réunion de vente par un contact humain.

Le restaurant

Il complète l'ensemble, étant à disposition de tous : les sportifs, les travailleurs des sociétés environnantes et les habitués du resto du dimanche.

Alors ? Cuvée réservée ?

Certains ont encore en souvenir l'image d'un club privé réservé aux membres sportifs. Les faits corrigent les images. Si, La Palestre donne priorité à ses membres notamment dans l'occupation des installations sportives, elle est aussi largement ouverte à tous puisque chacun peut réserver son terrain de tennis couvert, son squash et son billard en dehors de toute obligation d'être membre. Son restaurant est accessible à tous comme tous les restaurants.

Mais un dîneur ne peut gêner un joueur de tennis, qui ne gênera pas un joueur de squash, qui ne gênera pas le collaborateur d'une société dans sa réunion de travail. Chacun à La Palestre respectera l'autre et la liberté des uns, c'est d'abord de respecter celle des autres. À ces conditions, il fait bon vivre à La Palestre.

J. DESMET

Renseignements :
Claude Fontaine
(010) 41 09 01

Réservations sport :
Bar (010) 41 09 00

Réservations restaurant :
(010) 41 89 32

INFRASTRUCTURES



- Complexe Sportif de Blocry : Place des Sports 1 - Tél. 450435
- Centre ADEPS : Place des Sports 3 - Tél. 451041
- Piscines de Blocry : Rue du Castinia - Tél. 450242
- Centre Équestre de Louvain-la-Neuve : Rue de Mont-Saint-Guibert 21 - Tél. 452474
- Centre Sportif Martin V : Rue du Collège 2 - Tél. 450365
- Centre Sportif Étudiants : Rue des Blancs Chevaux 2A - Tél. 453277
- Centre Sportif La Palestre : Avenue Fournet 20 - Tél. 410900
- Golf de Louvain-la-Neuve : Drève de Lauzelle - Tél. 452801
- Thermes de Blocry : Place des Sports 1 - Tél. 450435
- Terrain du F.C. « R.O.S. » : Avenue de Lauzelle - Tél. 410750
- Centre Sportif des Coquerées : Rue des Coquerées 50A - Tél. 611525
- Terrain du F.C. Limelette : Avenue des Sorbiers 120A - Tél. 416304
- Ballodrome de La Croix : Rue de l'Invasion - Tél. 450941
- Terrain de Pétanque : Avenue des Combattants 2 - Tél. 418030
- Manège du Ry Angon : Rue de Franquénies 2 - Tél. 413361
- Manège de La Guérinière : Rue du Puits 57 - Tél. 614012
- Tennis Anti Lob : Rue du Piroy 4 - Tél. 419071
- Tennis du Parc : Avenue Einstein 5 - Tél. 451693
- Tennis de l'Épine : Rue Haulotte - Tél. 411156
- Bois des Rêves - Centre Provincial de Récréation et de Loisirs (Étangs de pêche, piste de santé, plaine de jeux, réserve naturelle) : Allée du Bois des Rêves 1 - Tél. 416072
- Centre Sportif du Renivaux : Rue de Renivaux 25 - Tél. 415113
- Piscine La Mouette : Avenue des 4 Bonniers 6 - Tél. 452302

COMMUNIQUÉS

RÉPERTOIRE DES SPORTS

La 2^e édition du répertoire des Sports vient de paraître.

Elle a été mise à jour sous la coordination de Mme Galban, Échevin de la Jeunesse.

Le document reprend les coordonnées de 30 clubs et constitue un outil indispensable à tous ceux qui souhaitent entrer en contact avec le monde du sport.

En vente au prix de 50 FB.

— Service Tourisme, avenue des Combattants 40, tél. 437831

— Antenne administrative de LLN, place de l'Université 12, tél. 453370

INAUGURATION

LE MUR DES MARA- THONIENS



Le sculpteur Gérard Wibin devant son œuvre

Le 9 novembre dernier a été inauguré le mur des marathoniens érigé à proximité du Complexe Sportif de Blocry.

Cette sculpture de Gérard Wibin évoque le dépassement de soi. Elle a été réalisée avec le soutien de la Communauté française de Belgique, de l'U.C.L. et de la Ville, grâce à l'intervention du mécénat des Éditions De Boeck qui s'installeront prochainement sur le site universitaire.

Ce « monumental » associé en une composition béton, marbre, bois exotique et acier inoxydable. Il se doit d'être contourné pour découvrir ses multiples facettes. Étonnant n'est-il pas !

Pour la petite histoire, signalons que l'œuvre repose sur une petite parcelle de terre de Marathon rapportée par une équipe de sportifs de l'U.C.L.

V.T.T.

Faites avec nous une balade en vélo-tout-terrain



Renseignements :
J.C. Delespaux
Tél. 411830

PLANTATIONS MAL TRAITÉES

Lors du début de travaux d'aménagement de places, de voiries et de parkings, de nombreux problèmes au niveau des plantations existantes notamment sur le site de Louvain-la-Neuve ont été constatés.

On remarque que les végétaux et surtout les hautes tiges plantés il y a maintenant 15 ou 17 ans ont souffert de carences irréversibles donnant lieu à une nanification, mauvais équilibre de la couronne, maladies (exemples : parking de l'Hocaille, 4 Bonniers).

En effet, nous avons découvert que :

- beaucoup de végétaux n'avaient par exemple pas assez de terre (minimum 1 m³) pour se développer ;

- certains végétaux choisis à l'époque ne convenaient pas au niveau volume et développement nécessitant ainsi une taille les maltraitant et ne leur laissant que d'horribles moignons en hiver (Centre Sportif de l'Hocaille) ;

- d'autres végétaux avaient le collet remblayé par de la dolomie ou de la terre devenue stabilisée.

Par conséquent, nous proposons dans le cadre des aménagements ou réaménagements urbains :

1. d'avoir recours à des entreprises spécialisées dans ce domaine ;

2. de prévoir dans les cahiers spéciaux des charges :

- de la terre arable en suffisance ;
- des engrais organiques ou chimiques ;
- un tuteurage si nécessaire ;
- un descriptif complet du végétal ;
- etc.

3. de choisir des essences en fonction de leur milieu, leur développement, type d'enracinement, esthétique, ...

FACADES ET JARDINS FLEURIS



RIGOT

Les lauréats entourant l'Échevin Jacques Lega

Vendredi 10 janvier, une cérémonie conviviale et sympathique réunissait à la Grange du Douaire, les organisateurs, le jury... et bien entendu les participants de la Campagne Florale 1991.

Ambiance chaleureuse, cadeaux : ce fut une belle soirée. Voici les résultats des deux catégories.

Encore bravo à tous les participants... préparez déjà vos outils de jardinage pour la campagne 1992.

Catégorie façades

Mme Mariette Martin
M. Gilbert Denis
Mme Françoise Cosse
Mme Thérèse Poncelet
M. Marcel Chaufoureau
M. Guy Degand
M. Freddy Caelewaert
Mme Germaine Suys
Mme Nicole Mertes
M. Fernand Gillet
M. Georges Proumens
Mme Gabrielle Piette-Gathot
M. B. Van Vaerenbergh
Mme Anne-Marie Piret-Gérard
Mme Monique Berger
M. André Nackaerts
M. René Wilputte
M. Émile Debroux
Mme Josiane Courtois
M. André Léger
Mme Versé-Dangriaux

Catégorie jardins

M. Daniel Louis
M. Hervé Morlot
M. J.P. Lambot
M. René Dumont
M. A. Van Bellingen
M. Lucien Wuyenborghs
Mme Mareschal-Carette
M. Gilbert Simonart
M. Henri Muller
M. et Mme Tonglet
M. Claude Dewigne
M. Willy Mortier
M. Willy Verloot
M. Eric Di Venti
Mme Andrée Deward
M. Oger Bonnet
Mme Nadine Thomée
M. Robert Delwiche
M. Yves Jacob
M. Alain Govers
Mme Maria-Augusta Bosmans
Mme Nicole Raucent
M. Claude Stoz
M. Marcel Lebrun
M. José Nicol
M. et Mme Goies
M. Francis Goffinet
M. Francis Fastrez
La Petite Maison Blanche
M. Victor Willaume
Mme Claire Hendrickx
M. Michel Zink
Mme Yvette Lion
M. Jacques Heylen
M. Alain Van Meerbeeck
M. André Dupont
M. Christian Meunier

M. Armand Xhonneux
M. Benoît Jacob
M. Marcel Peetermans
Mme Annick Mac Carthy
M. Charles Daubremé
M. Stéphane Delcol
M. Alphonse Legrand
Mme Françoise Rigot
Mme Augusta Boland
M. Raymond Piquard
Mme Anita Rigot
M. Henri Van Tuykom
Mme Paula Lebrun
Mme Jocelyne Virgo
M. José Nicol
M. Léon Ginion
M. Destrebecq
M. Jean-Marc Bleuzet
M. et Mme Desmarests
M. Paul Wamberchies
M. Alexandre Scohy
Mme Caroline De Ceuster
Mme Irène Frennet

Chaque participant a gagné un abonnement d'un an à la revue « Notre Jardin ». Les 5 premiers du concours « façades » et les 15 premiers du concours « jardins » ont gagné un voyage au Château de Versailles.

RECYCLAGE

DES GESTES ET DES ACTIONS

Dans chaque Bulletin communal vous trouverez une rubrique qui vous donne des informations pratiques sur les gestes que la commune vous propose d'accomplir pour votre environnement. En contrepartie, nous vous livrons ici la raison de la proposition et les résultats de vos efforts. Cette rubrique vous donne aussi des informations sur les actions de l'administration.

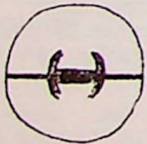
Plastique-moi dans une bulle !

Lors d'un colloque sur les emballages, un directeur d'une société d'eau minérale déclarait « Les emballages sont indispensables, vous n'allez quand même pas acheter de l'eau en vrac ! ». Excusez-moi Monsieur mais l'eau qui arrive au robinet, c'est bien de l'eau en vrac ! De plus, elle est bien potable.

Malgré tout, la publicité a bien fait son œuvre et le nombre de bouteilles d'eau vendues s'est envolé ... Il faut maintenant gérer les bouteilles vides.

Il y a actuellement deux sortes de bouteilles d'eau :

— La *bouteille PVC* (chlorure de polyvinyle). On la reconnaît facilement si on regarde le fond : il a un sourire (en fait, une soudure).



— La *bouteille PET* (polyéthylène téréphtalate) a un point dans le fond de la bouteille.



Ces deux bouteilles doivent se retrouver dans les bulles. Attention : le mieux est de les écraser, afin d'en réduire le volume. Si tout le monde les écrasait, le camion qui vient les chercher ne transporterait pas du vide (1 m³ de bouteilles non écrasées ne pèse que 20 kg !) et cela reviendrait moins cher à la récupération à cause du coût du transport.

— Il y a un troisième type de bouteilles qui peut aller dans les bulles : les *bouteilles PEHD* qui contiennent du savon, des assouplissants, ... Pour le moment, la société qui récolte les matériaux dans les bulles les transporte pour les trier et les conditionner, mais il n'y a pas encore d'acquéreurs payant pour ces plastiques.

Dans ces bulles, on peut encore mettre les canettes et les boîtes de conserves lavées. Les autres plastiques sont pour le moment des polluants et sont mis en décharge.

Ce que je deviens...

Les plastiques sont amenés à Ciney où ils sont triés sur une bande transporteuse. On sépare le PVC du PET et du PEHD.

Le PVC est broyé et revendu à Cabot Plastic à Herstal (Liège).

Le PET est séparé en bouteilles transparentes et bouteilles colorées. Il est compressé et vendu en Hollande (RECO).

Le PEHD est broyé et stocké.

Les autres plastiques sont des polluants pour la firme et mis en décharge. Les canettes sont séparées et vendues aux ferrailleurs.

En 1990, on récoltait en moyenne 3,9 tonnes/mois.

En 1991, on a récolté en moyenne 5 tonnes par mois.

Les bouteilles plastique ne sont sans doute pas les contenants les plus respectueux de l'environnement..., mais si vous en achetez, il est tout à fait utile de les recycler !

Les chiffres pour le verre ne sont pas encore connus mais dépassent les 400 tonnes, soit une augmentation mensuelle de 27 tonnes en 1990 à 34 tonnes en 1991. Économie : 250 000 F soit au total plus de 550 000 F.



Sur le front du recyclage

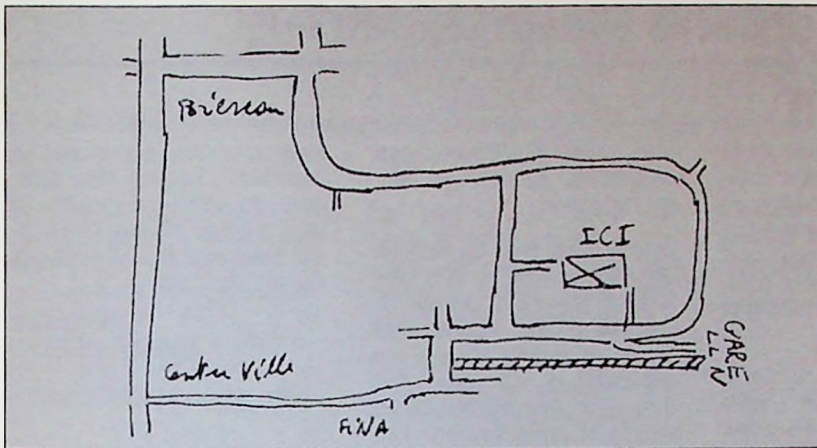
BRAVO !

Pour le recyclage du papier et du carton, on est passé d'une moyenne mensuelle de 28 T en 1990 à 38 T en 1991. Cela fait en tout 452 tonnes en 1991 qui n'ont pas été à la décharge. Economie en 1991 : 271 000 F.

Pour le plastique (voir article), on a réalisé une économie de 36 000 F.

Il faut faire mieux encore. Non seulement parce qu'on sauvegarde les matières premières.

Mais en plus, le prix de la décharge est passé de 600 F/tonne à 1 458 F/tonne. Chaque kilo jeté coûte 1,5 F (ce à quoi il faut ajouter le transport,...) à la commune, c'est-à-dire à vos impôts (si on réalise le même recyclage que l'an passé : économie de plus de 1 million).



Parc à conteneurs : une nécessité absolue

Le recyclage coûte lui aussi, ne le cachons pas. Malgré tout, le recyclage reste économique, et surtout écologique.

À améliorer : la propreté des bulles et de leurs alentours

Contrairement à ce que certains peuvent croire, cela ne sert à rien de laisser des matières à côté des bulles. En effet, l'ouvrier qui ramasse les bulles, prend la bulle à l'aide d'un crochet, la vide dans le camion, la redépose et s'en va. Si vous n'avez pas le temps de les glisser dans la bulle, lui non plus ! Parce qu'il ne sait pas les lancer dans son camion, il serait obligé de les jeter lui-même dans la bulle ... et il n'est pas payé pour le faire.

Une solution ?

1. Revenir et prévenir la commune que les bulles sont pleines.
2. Aller au parc à conteneurs où il y a un gardien et des conteneurs plus grands à cet effet.
3. Bien écraser les matières afin d'éviter que le camion ne collecte et ne transporte du vide et que la bulle ne contienne que du vide.

Un parc à conteneurs est ouvert

Ottignies disposera bientôt d'un parc à conteneurs digne de ce nom. Le dossier a été voté à l'unanimité au Conseil communal. En attendant que les investissements soient déjà réalisés, la Ville a ouvert un parc à conteneurs temporaire. Il se trouve à Louvain-la-Neuve, avenue Georges Lemaître, en face du chemin de fer.

Il y a trois conteneurs pour les encombrants, un conteneur bulle pour le papier, un pour le verre et un pour le plastique.

Le parc à conteneurs est pour le moment gratuit, réservé aux habitants de Louvain-la-Neuve et ouvert de 10 à 18 h. Attention, il n'y a que le recyclable qui ne va pas en décharge ! Le reste coûte à la commune 1,5 F/kg. Pensez-y !

1 000 communes pour l'Environnement Européen

Si une personne seule fait un geste pour l'environnement, c'est peu. Si les habitants d'une commune font des gestes qui respectent l'environnement, c'est mieux. Si 1 000 communes en Europe s'engagent à faire ... Vous avez compris, Ottignies Louvain-la-Neuve est parmi ces 1 000 communes qui vont agir concrètement avec Interenvironnement Wallonie.

Comment ? Dans chaque Bulletin communal, il y aura des articles qui informeront la population sur les bons gestes à

poser. Mais il ne suffit pas de bons conseils. La Ville s'engage à mettre à la disposition de ses habitants des moyens (bulles, parcs à conteneurs,...) pour recycler les déchets. La Ville va également vérifier la qualité des eaux de rivière et en publier les résultats.

Fleurir la vie

Il n'y a pas si longtemps, que le printemps fut rude ou pas, les caves regorgeaient de pommes à l'automne. La raison en est simple : il y avait dans chaque verger au moins une dizaine de sortes différentes de pommiers, chacun fleurissant à son tour. Aujourd'hui, les grandes cultures, les rendements industriels et l'uniformisation des goûts ont fortement réduit la diversité biologique.

Tous nos systèmes sont donc devenus plus fragiles, plus à la merci du temps, des maladies,... La Ville va donc promouvoir la *diversité biologique*, facteur de sécurité... C'est-à-dire protéger des réserves naturelles et faire, le long du bord des routes, du fauchage tardif. Le fauchage tardif permet que des plantes qui fleurissent tard dans l'année ne soient pas fauchées et puissent se reproduire.

La Ville s'attaquera aussi à faire une carte du bruit et à promouvoir l'essence sans plomb. Nous vous parlerons dans un prochain numéro de toutes ces actions.

La rubrique Environnement est réalisée en collaboration avec le SECOB



Dans chaque verger : la diversité biologique

DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Née à Ottignies et y ayant vécu jusqu'à présent, je suis contente de savoir que cette commune s'est engagée à « favoriser la diversité biologique ». Or les talus, bords de chemins et de routes sont régulièrement tondues à ras alors que ce sont des endroits privilégiés pour une grande diversité biologique ; herbes sauvages, fleurs, insectes, rongeurs, oiseaux... et très souvent cela ne gêne pas la visibilité pour les automobilistes, raison souvent invoquée pour ce débroussaillage intensif. Tout aussi intensif, le nettoyage de nos petites routes l'est, avec ces grosses machines coûteuses qui sont prévues pour les grandes villes. N'y a-t-il pas de priorités plus urgentes ?

Je suis par contre plus enthousiaste en voyant que la commune fait des efforts pour le recyclage des déchets mais ce n'est qu'un début. Je veux être optimiste et espérer qu'il y a une réelle volonté politique dans cette commune pour préserver la nature.

Caroline HOMBURG

HEUREUSE RÉNOVATION

Le presbytère de Mousty a fait peau neuve. La rénovation de cette très belle et ancienne demeure a débuté il y a à peu près trois ans. Caché derrière un rideau d'arbres et une grille imposante, il s'est révélé à nous au fur et à mesure de la restauration.

Les ouvriers communaux ont été pour beaucoup dans l'achèvement des travaux.

Ce bâtiment complète l'aménagement de la place de Mousty et, avec l'église romane et son cimetière, contribue à donner à ce coin de notre ville un air d'autrefois..

J.M. GOUGNARD
Président de la Fabrique
d'Église de Mousty

JE SUIS UN CHANÇARD !!!

C'est fantastique, je fais de la politique ! Je mets donc plein d'argent dans mes poches en participant à de nombreuses magouilles. Comme tous ceux qui exercent un mandat politique, je suis riche. Malhonnête mais riche !

Je suis très content. En fait je ne le savais pas mais comme des tas de gens disent énormément de mal du monde politique (tous des pourris, ils ne pensent qu'à leur portefeuille...) cela doit être la vérité..

Je me pose quand même quelques questions ;

— En Wallonie, il y a des milliers de conseillers communaux (environ 200 pour le PS rien que dans le Brabant Wallon) et un peu moins de conseillers CPAS... Tous ces gens sont donc malhonnêtes aussi ?

— La plupart de ces conseillers communaux dépensent plus qu'ils ne gagnent dans l'exercice de leur mandat. À Ottignies par exemple un conseiller communal « gagne » environ 15 000 francs par an et ces 15 000 francs sont taxés. Il n'y a pas de mandats plantureux : les mandats que nous exerçons dans les ASBL ou les intercommunales sont dans leur toute grande majorité non rétribués. Les échevins et les bourgmestres gagnent très peu (sauf dans les toutes grandes villes) et remplissent leurs fonctions qui leur prennent un temps fou en sus de leurs occupations professionnelles.

Comment peut-on être riche en gagnant si peu ?

Soyons sérieux ! La motivation des citoyens qui font de la politique communale prend sa source dans le souhait de se rendre utile, la volonté de défendre des idées, le plaisir de vivre la vie politique, un certain goût du pouvoir... voire le hasard. Tout cela à doses variables pour chacun.

Dans nos communes de Wallonie, majorité et opposition se battent pour des idées, pour ou contre une politique, pour le

sport, parfois par bêtise... mais certainement pas pour se remplir les poches.

Comme dans tous les secteurs de notre société, il y a bien entendu des brebis galeuses et quelques affaires récentes sont là pour le prouver (s'il y a des corrompus, il faut aussi dire qu'il y a des corrupteurs et ceux-là ne se trouvent pas dans le monde politique). Prétendre cependant que tout homme politique est forcément corrompu est aussi idiot qu'affirmer de tous les Français qu'ils portent un béret et ont une baguette de pain sous le bras.

Amis lecteurs, un homme politique qui n'a pas les mêmes idées que vous ou ne vous plaît pas n'est pas forcément corrompu ou stupide.

Cependant, il ne faut pas être naïf : il est évident que, sans être forcément corrompus, certains hommes politiques se laissent trop influencer par les intérêts particuliers du moment et sont trop menés par des effets de mode, par des habitudes dominantes. Sans l'avoir voulu initialement ils se laissent emporter par le tourbillon de l'instant... et là, nous arrivons, c'est vrai, aux frontières de la démagogie, source d'un grand nombre d'excès.

Ces quelques arguments jetés sur le papier suite à ce que j'entends dire autour de moi n'ont pas la prétention de faire le tour d'un problème qui est important car il conditionne l'avenir de ce système de gouvernement extraordinaire et difficile qu'est la démocratie. Cette démocratie, nous devons nous efforcer de la préserver en premier lieu sur le plan communal, là où elle est la plus directe et, peut-être, la plus passionnante et la moins « technocratique ». Nous devons mettre tout en œuvre pour l'améliorer, la purifier si besoin est, mais sans tomber dans les généralisations abusives du style « tous pourris » qui ont toujours fait le lit des mouvements et des pouvoirs totalitaires (souvenons-nous de Rex et de son balai).

Alors, c'est vrai que je suis un chanceux ! Comme mes collègues du conseil communal et bien d'autres, j'exerce une activité passionnante... et c'est cela qui est important.

P. DUPUIS
Conseiller communal

INFO DERNIÈRES

CENTRE NERVEUX

Le 20 mars : ouverture officielle, rue de la Station 7.

Un nouvel espace-jeunes où vous pourrez développer et gérer de multiples projets en jetant un regard attentif sur les problèmes qui vous concernent. Un centre d'information, des conseils utiles, des adresses pour des stages, des jobs... Un journal diffusé « toutes boîtes » et réalisé au sein d'un atelier de journalisme. Un atelier d'image. Une approche de la nature pour imaginer des solutions aux problèmes d'environnement...

Le Centre nerveux vous offrira toutes ces possibilités.

EXPO

Madeleine Remy expose à Louvain-la-Neuve du 6 au 25 avril (Médiathèque et Point de Repère).

À PEINE TROIS ANS DE NOUVELLE MAJORITÉ ET DÉJÀ DE PROFONDS DÉGÂTS

Par tracts et discours débordant d'autosatisfaction, la nouvelle majorité fait état de « tout ce qui a déjà été fait », confondant astucieusement réalisations et intentions et taisant malicieusement toutes les décisions et actions négatives, voire néfastes.

Bref, un actif contestable, sans passif.

Le rapport partial de la majorité doit donc être complété.

C'est seulement alors que les citoyens pourront se faire « une idée la plus objective possible » (formule de V. Féaux dans un « toutes boîtes » de janvier 92) de ce qui est en train de se passer à Ottignies Louvain-la-Neuve.

Les finances communales se dégradent

Le solde global de la trésorerie fond à vue d'œil :

en 1988 : 81,5 millions ;
en 1991 : 41,5 millions ;
en 1992 : 25,5 millions (prévisions).

L'endettement croît de façon alarmante

La part communale des emprunts à rembourser dépassera le milliard en 1992 (765 millions en 1988).

Il est vrai que pour son premier « plan triennal » des travaux, l'actuelle majorité a obtenu beaucoup moins de subsides qu'auparavant. Piètre résultat ! Malgré la présence d'un ministre à sa tête pendant trois ans.

La fiscalité communale galope

Le taux de l'impôt immobilier est passé de 1 700 en 1988 à 2 200 dès 1991.

De nombreuses autres taxes et redevances ont été augmentées et même ajoutées.

La prime à la construction a été supprimée, y compris pour les jeunes d'Ottignies Louvain-la-Neuve.

Par contre, une caution de 100 F au m³ est exigée depuis 1991, non seulement pour les nouvelles constructions, mais aussi pour les transformations.

Que fait, dans cette galère, le P.R.L., face à ces augmentations de la fiscalité communale.

Où sont les promesses électorales ?

L'urbanisation s'opère sans règles précises

depuis trois ans, principalement dans les anciennes entités.

Les projets de « plans particuliers d'aménagement » (P.P.A.) du centre d'Ottignies — approuvés par le conseil communal en 1985 et cités en exemple en 1987, à Wavre, lors de la célébration du XXV^e anniversaire de la première loi sur l'urbanisme — ont été retirés dès le 27 juin 1989, par la nouvelle majorité qui se libérait ainsi de contraintes urbanistiques longuement et démocratiquement élaborées.

La consigne devint : densifier à outrance et vite, construire tous les espaces libres.

Tant pis pour les espaces verts ! C'est la loi des promoteurs, de la brique et du béton !

Où sont les Écolos d'Ottignies Louvain-la-Neuve ?

D'ici l'approbation (et la mise en vigueur) du schéma de structure et du règlement communal d'urbanisme, les dégâts risquent de s'accumuler. Autant l'urbanisation de Louvain-la-Neuve apparaît globalement satisfaisante, autant ce type d'urbanisation ne peut être imposé à Ottignies-Mousty, ni à Céroux, ni à Limelette, ni à Rofessart, comme certains s'y emploient.

Et dans ce bric-à-brac urbanistique, où en est la construction de logements accessibles à des revenus modestes ?

Est-ce encore vraiment ce qu'on prétend appeler le grand souci de « Démocratie Nouvelle » qui rassemble socialistes et communistes ?

L'information est annuelle, générale et floue, mais coûteuse

Où alors, elle reste confidentielle.

La C.C.A.T., jusqu'à maintenant, a été un paravent pour l'échevin au sein du collège : les dossiers et les projets d'avis y sont trop souvent présentés oralement, sans document, et le vote doit intervenir sur le champ, parfois dans des décompositions complexes qui édulcorent les positions.

Ce fut notamment le cas pour la nouvelle gare-verrière (manquant dangereusement de parkings en attendant) et pour le lotissement de la prairie Orban (170 logements), soutenu obstinément par la majorité. Heureusement, en ce qui concerne ce projet de lotissement, le collège devra le soumettre à l'enquête publique. Nous pourrions donc nous opposer encore à ce lotissement massif qui détruirait ce dernier site remarquable au centre d'Ottignies. Normalement, nous devrions aussi être invités à nous prononcer (favorablement) en faveur du classement de ce site, classement demandé déjà par des centaines d'habitants d'Ottignies Louvain-la-Neuve, ce qui n'empêcherait pas certaines constructions, mais en régulariserait leur importance et leur implantation.

Par contre, les permis de bâtir à la rue du Moulin, à l'avenue Bel Horizon, à la rue du Culot, entre autres, ont été donnés (ou sont en voie de l'être ?), sans information préalable des voisins directs, alors qu'il s'agissait d'immeubles ou de groupes de logements en rupture flagrante avec les caractéristiques du bâti local.

L'administration communale est ébranlée

L'autorité se disperse.

Les préavis se succèdent parfois sans ménagement ou renouvellement de contrat.

Le découragement se répand.

Il devrait y avoir 32 policiers en service : il en reste 16 ou 17. Le même malaise secoue le CPAS.

Un peu plus de considération pour le personnel, s.v.p. Quel changement !

Conclusions

Ce bilan complémentaire, nettement négatif, malheureusement réel, sans show médiatique, vient après les séances et publications de vœux.

Nous formulons donc le souhait que l'année 1992 connaisse un sérieux redressement dans la gestion communale.

Il reste moins de trois ans. Cela va vite.

Quels seront alors les nouveaux partenaires ?

Ce bilan complémentaire est évidemment limité par la place réservée à l'opposition dans le Bulletin communal officiel, alors que le bourgmestre et les échevins s'attribuent de larges pages et photos en plus de ce qui est également réservé aux conseillers de la majorité.

À propos, où en est cette promesse de constituer un comité de rédaction ?

Où en est cette nouvelle brochure d'accueil des nouveaux habitants ?

Où sont ces nouveaux plans des quartiers de la ville, à apposer sur panneaux, avec les noms (lesquels ?) de rues ?

Quand connaîtrons-nous le coût réel de cette illustre fête des géants, subsidiée à raison de 750 000 F par la ville (sans compter les prestations du service travaux et les publications luxueuses) ?

Quelle disproportion par rapport au subside (50 000 F ?) alloué à l'association des commerçants et aux subsides accordés aux autres associations (culturelles, sportives,...) !

Bon, ça suffit pour aujourd'hui.

J. SONDAG
Conseiller communal



Mon copain est un hêtre vivant

28

Affiche réalisée par J.F. Maljean pour le concours SECOB